

Site de promotion des langues anciennes (latin, grec, sanskrit, gotique...) et de la linguistique diachronique et comparée des langues indo-européennes, antiques et modernes.

par

Monsieur Jacky GARRIGUE

Professeur de Langues Anciennes et de Linguistique Indo-Européenne à l'
Institut Universitaire I.U.S.P.X. , 21 rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS, depuis 1986.

Chargé de Cours à l'Université de Reims de 1995 à 2004.

Email : garrigue.j0305@orange.fr

PLAN DU SITE :

Introduction

A PARTIE THEORIQUE :

- I Linguistique synchronique, descriptive et normative
- II Linguistique diachronique, explicative et scientifique
- III Phonétique diachronique
- IV Morphologie diachronique
- V Syntaxe diachronique
- VI Sémantique diachronique
- VII Reconstruction linguistique interne, reconstruction comparatiste ; proto-formes et protolangues
- VIII Taxinomie linguistique ; parenté des cognats et parenté des langues ; unité originelle et divergences historiques
- IX Rôle et intérêt des langues anciennes

B ILLUSTRATIONS CONCRETES DES OBJETS DE LA LINGUISTIQUE DIACHRONIQUE ET COMPAREE :

- I Exemples traités de phonétique diachronique
- II „ morphologie „
- III „ syntaxe „
- IV „ sémantique „
- V „ toponymie
- VI Introduction au comparatisme élargi (long range comparison) et perspectives de monogénisme linguistique.

C OUVERTURES DIVERSES :

- I Ouvertures bibliographiques
- II Orientations vers des librairies de langues spécialisées
- III Liens vers des sites web d'informations linguistiques et de données bibliographiques
- IV Liens vers des sites web d'échanges linguistiques à travers le monde

**D LES LANGUES ANCIENNES,
LA LINGUISTIQUE DIACHRONIQUE ET COMPAREE EN FRANCE: ESPOIRS ET REALITES.**

Conclusion

Contacts

INTRODUCTION :

Notre site se fixe pour objectif de regrouper des personnes désireuses de découvrir ou d'approfondir l'étude scientifique des langues à travers la linguistique diachronique et comparée, ainsi que le rôle fondamental qu'y joue la pratique raisonnée des langues anciennes.

Sont bienvenus initiés et spécialistes qui souhaitent trouver des réponses à leurs questions, échanger des connaissances, réunir leurs compétences à des fins de recherches ou de publications, correspondre, suivre ou échanger des cours, etc.

Ce site contient un itinéraire théorique de découverte des objectifs disciplinaires et didactiques de cette science, ainsi que des illustrations concrètes, détaillées ou simplement suggérées, tirées d'exemples empruntés à diverses langues vivantes ou anciennes. Leur analyse diachronique et comparative permettra d'ouvrir de larges horizons d'explications aussi rigoureuses et pédagogiques qu'insoupçonnées.

A / PARTIE THEORIQUE :

I/ LINGUISTIQUE SYNCHRONIQUE, DESCRIPTIVE ET NORMATIVE :

Rappelons que la linguistique synchronique se propose exclusivement de décrire le fonctionnement de telle langue particulière dans un cadre géographique et historique clairement défini. La finalité de cette étude réside dans l'établissement de normes, qu'elles soient phonétiques, morphologiques, syntaxiques ou lexicales, normes qu'il convient de connaître et de respecter en vue d'une correction optimale dans la communication écrite et orale, dans la pratique de la version ou du thème. Dans cette perspective, l'apprentissage des langues consiste en une assimilation de structures linguistiques variées, subordonnée à la recherche d'équivalences commodes entre langue « source » et langue « cible », et ce, dans une démarche résolument intéressée et pragmatique.

Les compétences linguistiques s'y bornent au respect docile de l'enseignement dogmatique reçu, au développement des réflexes de transposition et des aptitudes au mimétisme mécanique, la pratique répétitive conduisant à une coïncidence idéale entre maîtrise de la langue maternelle et maîtrise de la langue étudiée.

Si cet objectif est évidemment fondamental dans l'intercompréhension et la communication, il n'en reste pas moins totalement incapable d'expliquer et de justifier la moindre structure linguistique, de répondre aux questions « pourquoi ? », et non pas seulement « comment ? », de rendre compte de tel ou tel fait de langue ou de telle ou telle « règle », ni a fortiori des « exceptions » aussi fréquentes que gênantes.

C'est ce dogmatisme aveugle qui régit en totalité les études de langues dans l'enseignement Secondaire et, à peu de choses près, dans le Supérieur.

II/ LINGUISTIQUE DIACHRONIQUE, EXPLICATIVE ET SCIENTIFIQUE :

Ceux qui connaissent l'existence de l'étymologie et des propositions d'explications qu'elle fournit sont plus enclins à y voir une sorte d'alchimie ésotérique, qu'à reconnaître en elle une science expérimentale rigoureuse. Il est vrai que ce terme, au sens insuffisamment explicite, laisse bien peu prévoir ses domaines d'investigations que sont la phonétique, la morphologie, la syntaxe et la sémantique tant diachroniques que comparées.

Les initiés, eux, sont légitimement convaincus non seulement de la pleine validité scientifique de la linguistique diachronique, mais aussi de son immense potentiel pédagogique. Il suffirait que son existence soit enfin connue du large public pour qu'elle soit ipso facto reconnue comme nécessairement complémentaire des perspectives synchroniques dans l'apprentissage de toute langue. Sous cet angle les langues pourraient naturellement exercer un pouvoir attractif sur les esprits scientifiques, épris de rationalité et de logique désintéressée.

III/ PHONETIQUE DIACHRONIQUE :

Toute démarche explicative et démonstrative dans ce domaine repose sur un principe au demeurant fort simple mais fertile d'enseignements : les langues étant en perpétuelle évolution, tout état phonétique synchronique ne peut s'expliquer que par un autre état phonétique antérieur et s'intégrer donc dans une chaîne diachronique évolutive ininterrompue, dont chaque étape tire son origine de la précédente et prépare la suivante.

Or, pour une langue donnée, ou pour un groupe de langues, les relations intrinsèques qui réunissent les divers stades évolutifs sont soumises à des constantes rigoureuses, explicitées par des lois de phonétique diachronique.

Le contenu théorique des paragraphes suivants sera illustré et argumenté par des exemples concrets choisis dans une masse incommensurable de possibilités. Le lecteur les trouvera dans la deuxième partie du site.

IV/ MORPHOLOGIE DIACHRONIQUE :

Elle se propose d'étudier la forme des mots et plus précisément le découpage des unités lexicales en un certain nombre de parties constituantes, radical, divers suffixes et désinence ; elle ne peut se dispenser de la contribution de la phonétique diachronique, en ce sens que rares sont les cas où, dans une langue historique, même ancienne, l'évolution phonétique a préservé intacte la transparence de la structure morphologique originelle.

En dehors du « garde-fou » que constitue la phonétique diachronique, dont les lois agissent avec une régularité aveugle sur les matériaux phonétiques, la morphologie diachronique doit prendre en compte les conséquences des restructurations analogiques. En effet les réactions conscientes du locuteur humain, visent à planifier et à édifier, dans le domaine des flexions nominales et verbales, des systèmes plus cohérents du point de vue phonétique, systèmes ainsi soumis à un minimum de régularité et de prévisibilité.

V/ SYNTAXE DIACHRONIQUE :

La syntaxe synchronique traite des relations logiques entre les mots et entre les propositions, ainsi que de la spécificité de telle ou telle langue dans son appréhension et son découpage rationnels de la réalité.

La syntaxe diachronique, elle, étudie les évolutions, les mutations ou les disparitions des systèmes syntaxiques, mais aussi, chez les locuteurs, l'évolution des interprétations de mêmes structures syntaxiques, appréhendées différemment au fil des siècles.

La remontée diachronique permet d'atteindre des stades où la syntaxe n'est pas encore constituée : on parle de parataxe, dans laquelle les conjonctions de subordination et les prépositions, par exemple, n'existent pas encore en tant que telles.

VI/ SEMANTIQUE DIACHRONIQUE :

La sémantique synchronique est l'étude des sens des mots, c'est-à-dire de leurs signifiés représentés phonétiquement par des signifiants. Elle analyse non seulement leurs dénnotations mais aussi leurs connotations diverses. Sa mission se limite à classer et à expliciter les significations, souvent par ordre fréquentiel.

Mais il faut avoir recours à la sémantique diachronique pour découvrir dans l'étude d'un mot les filiations et parentés entre son sémantisme originel retrouvé, et les différents sémantismes plus évolués, parfois très éloignés. Ces relations peuvent être représentées par des schémas sémantiques arborescents.

VII/ RECONSTRUCTION INTERNE ET RECONSTRUCTION COMPARATISTE, PROTOFORMES ET PROTOLANGUES :

L'établissement de lois d'évolutions phonétiques internes propres à chaque langue, ainsi que l'édification de systèmes réguliers de correspondances phonétiques entre langues d'une même famille, permettent de reconstruire des schémas évolutifs phonétiques constants, rationnellement explicables, et chronologiquement irréversibles.

C'est ainsi qu'à partir de formes historiquement attestées, il est possible de reconstruire des proto-formes de protolangues, non attestées historiquement, mais ayant nécessairement existé. D'une manière analogue, si l'on ne possédait aucun document en langue latine, il serait toutefois possible d'en reconstituer les grandes lignes à travers l'analyse interne et comparée des langues romanes, ou néo-latines.

Cette remontée diachronique vers la préhistoire linguistique est d'autant plus précise et assurée qu'elle prend en compte des langues particulièrement archaïques, et donc fidèles aux structures originelles, (le grec étant dans cette démarche plus utile que le latin, et le sanskrit plus révélateur que le grec), ou que l'on analyse des langues à forte représentation dialectale, comme le grec, qui corroborent les résultats obtenus par une pluralité de preuves.

VIII/ TAXINOMIE LINGUISTIQUE : PARENTES DE COGNATS ET PARENTES DE LANGUES,

UNITE ORIGINELLE ET DIVERGENCES HISTORIQUES DANS LA PYRAMIDE DE LA COMPLEXITE LINGUISTIQUE :

Tout cet échafaudage de lois permet de démontrer les parentés, proches ou éloignées des langues, mais il en présuppose une classification préalable et hypothétique. L'intuition a été en partie le moteur de cette démarche, comme dans le cas de la découverte progressive de l'unité indo-européenne et dans la genèse de la « philologie classique ».

Cette méthode, devenue scientifique et connue sous le terme de taxinomie linguistique, propose une classification des langues, quelles qu'elles soient, selon le principe d'une représentation arborescente qui illustre parfaitement les divers degrés de parenté qui les relient.

Il est nécessaire, dans un premier temps, d'effectuer une classification par le biais de rapprochements de formes lexicales empruntées à plusieurs langues présumées apparentées. Les formes choisies pour la comparaison doivent présenter des parentés évidentes de signifiés et des affinités manifestes de signifiants. Leur analyse ultérieure prouvera effectivement que ces formes constituent les produits diversement évolués, c'est-à-dire les cognats, d'un seul et unique prototype.

Les associations de ces cognats imposent alors, outre les correspondances phonétiques visibles au départ, des rapprochements de phonèmes, devenus historiquement divergents, mais issus d'un phonème originel unique, insoupçonné au préalable. Leur analyse diachronique donnera accès à de nouvelles lois régulières d'évolutions phonétiques internes à une langue donnée, ainsi que des lois de correspondances phonétiques entre langues d'une même famille.

C'est ainsi que taxinomie, linguistique comparée et linguistique diachronique reconstituent pas à pas l'édifice linguistique en partant de similitudes transparentes pour remonter à des communautés totalement invisibles et indécryptables au départ.

La prolifération qui préside à la diversité linguistique, comme dans le domaine biologique, permet de passer d'une seule protolangue à une véritable floraison de langues, en vertu d'un processus de diversification tel qu'en l'état actuel des choses deux cognats pris dans telle ou telle langue indo-européenne, romane ou germanique, par exemple, peuvent fort bien ne présenter aucun phonème commun, tout en étant les avatars phonétiques d'un même prototype originel. Seule la linguistique diachronique et comparée pourra démontrer leur parenté et justifier à la fois la diversité contemporaine apparente et l'unité première occultée.

Parallèlement à cette complexité numérique, la complexité qualitative va envahir les domaines de la morphologie, de la syntaxe et de la sémantique pour contribuer aux exigences de la performance linguistique. Nous pouvons reprendre analogiquement la métaphore scientifique de la construction de la pyramide de la complexité. Elle illustre à la perfection l'élaboration progressive de cette complexité à partir des éléments les plus simples ; elle montre comment on est passé, dans le sens du déroulement du temps, du domaine des particules élémentaires, des quarks, des électrons et des nucléons, devenus objets de la physique actuelle, au domaine des atomes et des molécules simples, objets de la chimie, et enfin au domaine des biomolécules, cellules et organismes, objets de la biologie.

IX/ ROLE ET INTERET DES LANGUES ANCIENNES :

Il n'y a plus désormais à démontrer quel rôle décisif jouent les langues anciennes dans la contribution à la linguistique indo-européenne. De fait, sans connaissance de la trilogie latin-grec-sanskrit, il demeure vain de prétendre maîtriser non seulement la cohésion interne du système indo-européen, mais encore l'économie de n'importe quelle langue de cette famille, ancienne ou moderne. De même, dans une optique plus affinée ou détaillée, la pratique du latin, du gotique, du vieux-bulgare, devrait s'imposer respectivement à qui prétend s'intéresser à une langue romane, germanique ou slave par exemple.

Il convient à présent de souligner, non plus dans une perspective scientifique, mais, cette fois, technique, l'intérêt exceptionnellement formateur que revêt la fréquentation de langues légitimement réputées difficiles. La pratique synchronique du latin et du grec, à travers l'étude grammaticale et la traduction des textes, nécessite des connaissances théoriques de morphologie et de syntaxe, dont la richesse peut surprendre, surtout en grec ou en sanskrit. La structure grammaticale des phrases est souvent (très) complexe, et leurs significations ne sont que rarement transparentes et immédiates. Tout cela impose un jeu subtil d'analyses combinatoires conciliant données morphologiques, données syntaxiques et émergence progressive du sens. L'intuition, l'aptitude à formuler des hypothèses et à interpréter des données y sont largement sollicitées. Par ailleurs, le sens entrevu ne pourra devenir définitif que par une approche graduelle dans l'attribution rationnelle d'un sémantisme précis à chacun des mots, difficulté accrue par la polysémie qui caractérise le lexique antique... L'élaboration d'un mot à mot compréhensible, parfois présenté sous forme de traduction juxtalinéaire, se fondera également sur une critique intrinsèque du texte, critique à la fois linguistique, culturelle et littéraire, destinée à faire émerger avec certitude et précision, la signification définitive.

La traduction finale fera appel à des qualités plus littéraires de finesse et de subtilité, dans la mesure où elle se doit de rester fidèle au texte d'origine dans ses diverses dénotations, connotations ou intentions stylistiques, tout en recherchant une solution heureuse et élégante, appelée traduction littéraire. Soulignons au passage que cette démarche ne peut que susciter des compromis souvent difficiles.

La pratique des langues anciennes constitue ainsi un exercice indiscutablement inégalable eu égard à la diversité et à la complexité des compétences mises en jeu. Elle sollicite la raison, le goût du jeu et du plaisir intellectuels, et, par là même, se trouve digne de rivaliser en efficacité formatrice avec les activités mathématiques par exemple. En ce sens, elle est particulièrement susceptible d'effacer le clivage fallacieux et stérile entre disciplines « littéraires » et disciplines « scientifiques ».

Enfin, la manipulation de langues complexes, où règnent rigueur, précision et pertinence de l'analyse et de la terminologie, ne peut que préparer utilement à une ouverture sur toutes les autres formations linguistiques. Elle favorise naturellement le développement des aptitudes à l'analyse intrinsèque des textes, à la maîtrise de la logique implicite, à la rigueur et à la finesse des commentaires littéraires, à la construction d'argumentations logiques, convaincantes et persuasives... bref à toutes les diverses modalités et à tous les divers secteurs de la communication moderne.

B/ ILLUSTRATIONS CONCRETES DES OBJETS DE LA

LINGUISTIQUE DIACHRONIQUE ET COMPAREE :

I/EXEMPLES TRAITES DE PHONETIQUE DIACHRONIQUE :

L'objectif de l'analyse va consister à expliciter le mécanisme évolutif de quelques phonèmes à partir de leurs états initiaux, représentés dans des formes prototypes reconstruites, jusqu'à leurs aboutissements tangibles, attestés dans des mots issus du lexique des langues historiques.

1.1 Le phonème indo-européen (i.e.) / * bh /, son correspondant latin / f /, conservé en français.

Les mots fr. référer, fertile, transfert, présentent un / f / héritier direct du / f / latin contenu par exemple dans le verbe fero « je porte », et lui-même issu d'un / * bh / i.e. (l'astérisque note une forme reconstruite).

La définition technique du /* bh / permet de prévoir, si évolution il y a, dans quel sens et dans quel ordre va se produire la chaîne des transformations : il s'agit d'une occlusive bilabiale sonore aspirée, c'est-à-dire d'un b immédiatement suivi d'une spirante laryngale sourde.

Un tel phonème peut rester intact et il l'est effectivement resté dans le sanskrit (skr.) (bharāmi) « je porte ».

Si, par contre, il évolue, ce sera par un jeu de réactions entre les deux éléments constitutifs, plus précisément un jeu d'assimilations, totales ou partielles, progressives ou régressives, relevant d'une véritable chimie phonétique. En l'occurrence le caractère sourd de la spirante /h/ peut exercer une assimilation régressive sur le /b/ et donc l'assourdir en /p/, ce qui permet d'obtenir /* bh / > /* ph / (le signe > signifie « donne »). Notons que ce stade /* ph / est conservé par le grec ancien φέρω (phérô) où le graphème φ note un /p/ aspiré, contrairement aux conventions fautiveuses de la prononciation moderne.

L'évolution peut s'arrêter là mais le latin va plus loin : la spirante /h/ peut exercer une deuxième assimilation régressive en faisant passer l'occlusive à la spirante correspondante, le produit obtenu étant une spirante bilabiale sourde notée par le symbole phonétique /φ/ (à ne pas confondre avec la valeur phonétique du graphème φ en grec ancien, à savoir une occlusive sourde aspirée) ; cette étape n'est pas attestée historiquement mais demeure nécessaire à l'évolution du latin.

Il ne faudrait surtout pas croire que le phonème /φ/ ait été créé gratuitement pour les besoins de la cause linguistique ; en effet il a également existé nécessairement dans l'histoire du français dans le cadre évolutif général de l'affaiblissement des occlusives implosives par spirantisation :

Ex : lat. RUPTA (VIA) > (VII^e s.) rofte > rofte > IX^e s. rote >Rut (= route).

Mais le latin n'admet pas le /φ/ dans son système phonologique, c'est-à-dire que ses locuteurs historiques sont dans l'impossibilité de le prononcer. Spontanément et inconsciemment ils vont lui substituer le phonème le plus proche qu'ils sont capables de réaliser : ce sera non plus la spirante bilabiale sourde /φ/ mais la spirante labio-dentale sourde /f/, d'où * bher-o-h2 > ferō.

1.2. L'évolution symétrique du /* bh / i.e. du grec classique au grec moderne :

L'analyse précédente suffit à illustrer le fait qu'un phonème donné ne peut pas produire n'importe quels phonèmes dans n'importe quel ordre. Les évolutions sont subordonnées à une logique interne. Le deuxième constat montrera que les évolutions phonétiques connues par telle langue peuvent aussi l'être dans d'autres langues géographiquement et historiquement distantes.

Effectivement, si le grec ancien s'arrête au stade φέρω /phérô/, le grec connaîtra la même évolution que le latin avec un simple décalage chronologique : φέρω sera prononcé en grec médiéval, entre le III^e s. et le IV^e s. de notre ère, et au-delà, en grec moderne avec un /f/. Plus précisément le gr. mod. connaît la forme verbale suffixée φέρνω /fèrnô/. C'est la raison pour laquelle les mots français d'origine grecque admettant l'orthographe ph, rappelant le phonème /ph/ du grec ancien, sont prononcés avec /f/, conformément à la prononciation déjà médiévale.

Ainsi, les correspondances entre mots d'origine grecque à graphie ph et mots d'origine latine à graphie f sont fréquentes : citons par exemple fable < lat. FABULA(M) et phonétique < gr. φωνή, d'une racine i.e. * bbeh2- « parler » ; frère < lat. FRATRE(M), à l'origine membre d'une même phratrie... et phratrie issu de la famille du gr. φράτηρ, φρατρία, d'un radical i.e. * bhreh2- ; futur < lat. FUTURU(M), participe futur du lat. esse, et physique < gr φυσικός d'une racine i.e. * bhew-h- (nous ne pouvons ici expliciter des relations sémantiques démontrables !).

1.3. L'évolution du /*p/ i.e. en germanique : un parcours en grande partie commun au 1.1. et 1.2. :

Il est a priori fort surprenant de constater que, dans le domaine germanique, la loi de Grimm nous impose, sauf dans le cadre de l'entrée en action de la loi de Verner qui lui est complémentaire, une correspondance systématique entre i.e. /*p/ et protogermanique /*f/. La régularité de ces équivalences justifie les relations phonétiques des cognats latin / français et anglais / allemand par exemple :

piscis	/ poisson	et	fish	/ Fisch
pes, pedis	/ pied	et	foot	/ Fuss
panis	/ pain	et	food	/ Futter
pater	/ père	et	father	/ Vater ...

Cette évolution du /*p/ vers le /*f/ germanique n'a rien de mystérieux si l'on prend en compte la tendance, toujours vivante, à y aspirer très sensiblement les occlusives initiales. Donc, par exemple, si /*p/ s'aspire en /*ph/, il n'y a qu'à poursuivre une évolution déjà connue pour rejoindre le /*f/ résultant.

2.1. La conservation du /*k/ i.e. en grec et en latin :

A une racine indo-européenne * kerd- « cœur » vont correspondre un latin cor < * cord- et cordialis d'où le français cœur et cordial ; un grec καρδία (kardia) formé sur un degré radical zéro * krd- , d'où le fr. cardiaque.

A un i.e. * km-to- « cent », répondent le latin centum d'où le fr. cent ; et le grec (ἑ)-κατόν (hékaton) , littéralement « une (fois) cent », d'où le fr. hécatombe.

A une racine * kwen- correspondent un latin canis d'où fr.chien et un grec κύων ,κυνός (kuôn , kunos) ,d'où le fr. cynique.

2.2. Les avatars du / k/ latin et le problème des palatalisations :

Les groupes latins occlusive dorso-vélaire + voyelle d'arrière / o, u / n'évoluent pas en français et le phonème / k / se retrouve ainsi préservé et orthographié c dans le fr. cœur, comme dans le lat. cor.

Si ,par contre, le latin présente un groupe k + voyelle d'avant / e , i / , par une tendance naturelle à l'assimilation, régressive ici, la caractèrè antérieur, ou palatal, de la voyelle va imposer à la vélaire précédente de se préparer à une réalisation palatale ; en d'autres termes la vélaire se palatalise, au III^e s. de notre ère, soit / k/ > / ky / , le phénomène de palatalisation consistant en une antériorisation, déjà mentionnée, doublée d'une élévation de la langue dans la cavité buccale. Si la palatalisation joue pleinement, le k fortement palatalisé , en se déplaçant vers l'avant, va rejoindre le lieu d'articulation de la dentale fortement palatalisée, elle aussi, / ty / , jusqu'à se fondre acoustiquement avec cette dernière ; bref / ky/ > / ty / et , ici, le stade de la palatalisation proprement dite est achevé.

Par approximation du point d'articulation entre / t y / très palatal, et / s/ postalvéolaire, / ty/ passe à l'affriquée/ ts / , phénomène connu sous le nom d'assibilation ; par assimilation / ts/ va produire / ss / (la deuxième solution / tt / est aussi connue de grec) ; ensuite / ss / à l'initiale va se simplifier en / s / . D'où la prononciation sã de cent, alors que la graphie , conservatrice par rapport au latin, utilise le même graphème c .Remarquons que le stade phonétique du ã nasalisé n'est atteint que lors des nasalisations des voyelles au XII^e s. . Si le vocalisme / a / avait été ancien (latin), le traitement de la vélaire / k/ aurait été différent, et aurait correspondu à l'évolution suivante.

Devant voyelle centrale / a/ ,le /k / latin subit au V^e s. une palatalisation symétrique , mais moins poussée que dans le cas précédent, puisque la voyelle /a/ , centrale , et donc moins antérieure que /e , i / , va entraîner la palatalisation moins loin vers l'avant . Ainsi, le stade atteint lors de l'assibilation sera simplement prépalatal /tch/ et non postalvéolaire /ts/ : /k/ > / ky/ > / tch / > / ch / (ce type de palatalisation est largement représenté en italien par exemple). Le latin CANE(M) > fr.chien.

C'est ainsi qu'à partir d'un phonème unique latin on obtiendra en fr. cœur avec k, cent avec s et chien avec ch.

2.3. /* h / , produit germanique du /* k / i.e. :

Les indo-européanistes connaissent bien la correspondance i.e. / * k / et germanique / * h /. Pour reprendre des exemples précédemment utilisés, face au lat.

cor / centum / canis
nous trouvons en anglais, allemand et suédois

heart - Hertz – hjärta / hund(red) - hund(ert) - hundr(a) / hound – Hund- hund

Cette corrélation en apparence bien mystérieuse reçoit une explication d'autant plus simple qu'elle est en grande partie symétrique du traitement latin du / * bh / i.e., ou du traitement germanique du / * p/ i.e., à savoir / f/.

Le / k / va avoir tendance à s'aspirer, et ensuite à se spirantiser :

/ k/ > / kh / > /χ/ de même que
/ p / > / ph / > /φ/

Le stade suivant va consister en un relâchement articuloire qui va amener la spirante dorsovélaire sourde/ χ/ à la spirante laryngale sourde / h / , si fréquente en germanique.

3.1. Les palatalisations en grec ancien :

Nous avons sommairement considéré au 2.2. quelques cas de palatalisation de la vélaire / k/ en français, devant voyelle /e,i / .On peut également trouver le même traitement devant yod (/ y / = /i/ consonne) ; ce yod peut provenir d' anciens /e/ ou /i/ latins en hiatus . Par exemple GLACIA(M) va donner, pour simplifier à l'extrême, /glakya / puis /glatse / et /glase / (glace) .Ce type de palatalisation est fréquent dans diverses langues.

Les alternances contenues dans les mots français polyglotte et isoglosse, glossotomie sont les lointaines héritières des palatalisations grecques. En effet γλῶττα (glôtta) en grec attique et γλῶσσα (glôssa) en grec ionien proviennent de * γλῶχ-γα (glôkh-ya) ,où le groupe vélaire + yod, issu morphologiquement de la rencontre de la finale du thème nominal et de la consonne initiale du suffixe de féminin, va basculer vers l'avant, / ty / , par

palatalisation, puis va produire / ts / par assibilation, et ,enfin, soit / tt / par assimilation progressive, soit / ss / par assimilation régressive.

Symétriquement la forme macédonienne δάλαγχα « mer » montre que les formes grecques θάλαττα et θάλασσα présentent aussi un groupe / * k(h)y / originel . Cf. les mots composés en thalasso- .

La comparaison, au sein du français, entre pratique et pragmatique , et le rapprochement entre le français pratique et l'anglais practise montrent la disparition en fr. de la vélaire dans pratique par allègement du groupe consonantique. Cette même consonne , préservée par l'anglais, correspond à la consonne finale du thème du grec πρακ- (prak-). Si le grec veut créer sur ce même thème un substantif à suffixe de nom d'action * -men au degré zéro, c'est-à-dire * -mn , on obtient * πρακ- μα > πραγμα (pragma) , avec la vocalisation directe du / n /voyelle en alpha bref ; quant à la dorso vélaire sourde , au contact de la nasale, par définition sonore, elle subit une assimilation régressive de sonorité qui la fait passer à / g / ; ceci explique le français pragmatique.

A partir de ce même thème le grec peut former, cette fois, un verbe, en utilisant un suffixe verbal particulièrement productif. Le nouveau thème de présent est * πρακ-γω (prak-yô). Les conditions morphologiques produisent une séquence phonétique vélaire + yod / ky / qui va suivre l'évolution connue jusqu'à / tt / , / ss / d'où le doublet gr. πράττω / πράσσω .

3.2. Les allongements compensatoires en grec et en latin ; leurs répercussions en français :

Prenons deux verbes latins, lĕgo « je lis » et tĕgo « je couvre » . Ils présentent tous deux des / e / brefs en raison de leur nature de présents radicaux thématiques où apparaît le degré plein normal radical.

Leurs participes parfaits passifs, lĕctus et tĕctus, présentent des / e / longs (il est évident que nous nous intéressons à la quantité vocalique étymologique et non à la quantité prosodique de la syllabe concernée). Ce type d'allongement compensatoire s'explique par le fait que, dans les deux cas, les radicaux (et les racines i.e. , d'ailleurs) , respectivement * leg - et * teg - , se terminent par une consonne sonore , accompagnée , donc, de vibrations glottales. Or, l'adjonction du suffixe de participe parfait passif * -to- va remettre en question le caractère sonore de la vélaire / g / puisque cette dernière, au contact de la dentale sourde / t / aura spontanément tendance à s'assourdir par assimilation régressive.

C'est ici qu'intervient la réaction du locuteur, qui éprouve le sentiment bien légitime de dénaturer le radical, et, par là même, son sémantisme, en passant de la sonore originelle à la sourde imposée par la phonétique. Le réflexe qui consiste à vouloir préserver l'élément final sonore du radical va produire l'effet secondaire suivant : face à l'impossibilité de faire coïncider les vibrations sonores avec la réalisation de la consonne / g /, qui retournerait à la sourde par une nouvelle assimilation spontanée, la solution va consister à déplacer légèrement ces vibrations vers l'avant et à les placer non plus sur la consonne, mais juste après la voyelle. La voyelle, initialement brève, à présent suivie de vibrations, va produire ipso facto une voyelle longue. L'allongement vocalique est donc compensatoire, en ce sens qu'il compense la perte des vibrations sonores de l'ancienne vélaire sonore radicale.

Les conséquences de ce phénomène sont très importantes en français, vu que les traitements phonétiques du / e / bref et du / e / long latins sont très différents. En l'occurrence , et pour nous en tenir au strict essentiel, le groupe / e / long + / kt / , rencontré dans lĕctus et tĕctus , va voir la vélaire / k / se spirantiser en / χ /, en raison de l'affaiblissement des implosives, puis passer à yod (/ y /), et enfin à / i / diphtongal. La nouvelle diphtongue / éi / (+t) va évoluer exactement de la même manière que le / éi / issu de la diphtongaison spontanée du / é / fermé (issu du / e / long latin) tonique libre, au III^e s. Ainsi le latin trĕs, avec / e / long (puisque issu de * trey-es , cf. skr - (trayas), avec effacement du yod intervocalique et contraction des deux / e / brefs en / e / long) est passé par les étapes suivantes, succinctement résumées par rapport à la portion phonétique concernée : / éi / > / ói / (graphie stabilisée à ce stade) > au XII^e s. / ué / puis / wé / et au XIII^e s. / wè /, et / wa / qui prévaut après la Révolution : d'où / trwa / graphié trois. De même tĕctus donne toit.

Si le participe parfait passif de lĕgo, lĕctus avec / e / long, avait produit un résultat phonétique en fr., il aurait été ** loit . Il est intéressant de comparer cette forme, qui aurait pu exister, avec l'aboutissement du latin lĕctus avec ĕ bref, mot bien différent signifiant « lit » : le maintien de la quantité brève , malgré la présence du même suffixe que précédemment , est lié au fait que le radical verbal se terminait ici, non pas, cette fois, par la vélaire sonore simple / g / , mais par la vélaire sonore aspirée / gh / (racine i.e. * legh- « être étendu »). Cette consonne, s'étant très vite assourdie, comme dans le gr. λέχος (lékhos) « lit », n'a donc pu occasionner aucun report de vibrations, ni aucun allongement vocalique compensatoire. Or le / è / ouvert tonique, issu du ĕ bref latin, se diphtongue en / iè / au IV^e s. , lequel , au contact du / i / diphtongal provenant du k implosif spirantisé (cf. supra), va donner une triphongue, / iéi / , connue par exemple de l'occitan. En français, elle sera simplifiée, par l'écrasement de l'élément médian, en / i / : d'où lit. L'opposition de / oi / (dans toit) et / i / (dans lit) est l'héritière indirecte des allongements compensatoires du latin.

Analogiquement, si le fr. connaît le terme de sélénologie pour désigner l'étude scientifique de la lune, et non de ** sélanologie, c'est pour des raisons symétriques de phonétique grecque. En effet σελήνη (sélênê) « lune » est un substantif suffixé à partir d'un autre substantif σέλας (sélas) « éclat lumineux ». Son / s / sourd final va se trouver

au contact du / n/, sonore, du suffixe -na-, et précédé de la voyelle / ä / soit *σελασ-va. Entre deux éléments sonores la sifflante / s / va se sonoriser en / z/. Le nouveau stade *σελαzva va voir son groupe sifflante + nasale se simplifier au détriment de la sifflante sonore ; celle-ci n'est plus réalisée en tant que telle...mais ses vibrations sonores vont subsister et donc allonger le / a / précédent. Or tout alpha long se ferme en grec attique en η (êta), c'est-à-dire / e /long, ce qui justifie la graphie moderne de sélénologie.

3.4 Le traitement des laryngales indo-européennes en grec et en latin :

L'analyse structurale des verbes athématiques grecs , à alternance singulier / pluriel du type δίδωμι (didômi) « je donne » / δίδομεν (didómen) « nous donnons » , a conduit Ferdinand de Saussure à présupposer l'existence de phonèmes appelés plus tard laryngales ; ces phonèmes consonantiques, quasi sonantiques, avaient la possibilité d' être conservés à l'état de consonnes, de se réaliser à l'état de voyelles par vocalisation en position interconsonantique ,ou de jouer le rôle de second élément de diphtongue derrière une voyelle , diphtongue plus tard monophtonguée dans les langues historiques. La confirmation de cette brillante hypothèse fut donnée au début du XX° s. par le déchiffrement d'une langue anatolienne, le hittite, où les laryngales étaient restées à l'état consonantique.

Ces laryngales permettent de comprendre des alternances en apparence vocaliques, du type δίδωμι /δίδομεν où le /o / long ouvert du sg. s'oppose au / o/ bref fermé du pl. La réalité structurelle de départ est toute différente. L'alternance oppose un sg. caractérisé par un degré plein radical, ici * deh3 - , à un pl. présentant un degré zéro radical, à savoir * dh3 - . Les désinences de 1°pers. du sg. et du pl., ici -mi et -men, commencent par une consonne. Au sg. la laryngale 3 va donc jouer le rôle de deuxième élément diphtongal et la diphtongue se monophtonguera en gr., comme en lat., en ō ; par contre, au pl. , la laryngale se trouvant à l'interconsonantique , elle se vocalisera en õ bref en gr .

Le produit de la monophtongaison des anciennes diphtongues à second élément laryngal dépend de la nature de l'ancienne laryngale * h1,* h2, ou *h3. En effet en gr. et en lat. * eh1 évolue vers ē, * eh2 vers ā et * eh3 vers ō.

Ces derniers traitements justifient la variété des timbres vocaliques radicaux, en gr. Exemples :

sur la rac. * dheh1- gr. τίθημι (tithêmi) « je pose »,
 sur la rac. *steh2- gr. ἵσταμι (histâmi en dorien avec alpha long) « je place »,
 sur la rac. *deh3 gr. δίδωμι (didômi) « je donne ».

Le traitement des laryngales interconsonantiques préserve leur spécificité d'origine en gr. puisque * h1 donne ě , * h2 donne ä, *h3 donne õ, alors que le produit latin est uniforme, à savoir ä. Par exemple l'équivalent latin du grec (τί)θε(μεν) sera fã(cimus) , (« nous faisons » < « nous posons »).

3.3. L'apophonie en latin et les répercussions en français :

L'exemple précédent de fãcio nous invite à envisager en latin le problème du traitement apophonique des voyelles brèves en syllabe intérieure, ouverte ou fermée. Pour prendre un exemple particulier, devant une occlusive dorso-vélaire un ä devenu intérieur, en cas de prévervation par exemple, va se fermer en / ĩ /en syllabe ouverte, ou en / ě/ en syllabe fermée. C'est ainsi qu'à fãcere > faire en fr. vont correspondre le verbe deficere « faire défaut », et sa 3° pers. du sg. du présent déficit ,directement empruntée par le fr. et devenu substantif ,(defēctus) et defēctio , donnant defecion en fr.

Par contre le parfait satisfēcit avec un / ē /, donc insensible à l'apophonie, restera /ē/ en latin et sera emprunté tel quel par le français.

L'apophonie justifie donc des alternances de voyelles totalement incompréhensibles pour le locuteur français du type facile - difficile - satisfecit ; ou encore,

genèse du gr. γένεσις (génésis) « cause, principe » < * gen-h1-ti-, géniteur du lat. genitor < *gen-h1-tor- , nation du lat. nãtio avec un ā < * (g)n-h1-tyon-, né du latin (g)nãtus avec ā qui subira en français le traitement bien connu des / a / latins en position tonique libre...

II / EXEMPLES TRAITES DE MORPHOLOGIE DIACHRONIQUE :

Il sera intéressant de partir de formes lexicales de langues indo-européennes anciennes et vivantes, pour montrer à quel point l'analyse en radical, suffixe(s) et éventuelle désinence est pratiquement toujours impossible en raison des

évolutions phonétiques successives, nombreuses et complexes, qui ont affecté progressivement les formes prototypes. Cette situation des langues modernes issues d'anciennes langues flexionnelles est très différente de celle que l'on rencontre dans les langues agglutinantes, même actuelles, où, malgré quelques évolutions phonétiques sporadiques, la transparence morphologique originelle a été maintenue préservée, ce qui est le cas, par exemple, du finnois ou du turc.

1 / Découpages morphologiques en langues anciennes, des plus simples aux plus complexes :

a / Il existe, dans les langues anciennes, des cas de transparence totale, ou quasi totale du point de vue de la composition morphologique des mots. En grec, les 1^o personnes du pluriel du verbe « délier » et du verbe « être » sont λύομεν et ἔσμεν, qui peuvent être directement analysées, pour la première, en radical λυ-, voyelle thématique -ο-, et désinence -μεν, pour la seconde, en radical ἔς- et désinence -μεν, sans voyelle thématique, ce qui caractérise le verbe « être » comme athématique.

b / Les formes latines du verbe « lire », lēgō et lēgīt, 1^o et 3^o pers. sg. de la 3^o conjugaison, thématique, nécessitent déjà un minimum de reconstruction : dans l'ordre * lēg-ō-h2 (radical + voyelle thématique + désinence en laryngale, conservée par le hittite) et * lēg-ē-ti (radical + voyelle thématique alternante * e/o en fonction de la pers. + désinence primaire -ti) ; le reste est une question de phonétique historique du lat.

c / Le rapprochement des formes du verbe latin « prendre », infinitif cāpĕrĕ, et parfait cĕpĭ, requiert des connaissances précises de morphologie sur la construction des thèmes de présent et de parfait : sans entrer dans les détails, la mise en relation avec le gr. κόπη (kôpĕ) « poignée ou rame », « ce que l'on prend (en main) », montre que le radical se termine par une laryngale l, seule apte à justifier les alternances vocaliques latines ā / ē. L'infinitif repose sur * kh1 -p- y- se et le parfait sur * keh1 -p- h2e (i) .

d / La transparence est encore bien moindre dans le subjonctif latin du verbe « être », sĭm, d'origine morphologique et sémantique optative, comme le montrent les rapprochements avec les optatifs grec, εἶην (éiĕn), et sanskrit (syām).

En effet sĭm avec / ĭ / provient de * sĭm avec / ĭ / par abrègement des voyelles longues, en syllabe finale et placées devant consonne finale autre que / s / . Ce * sĭm avec / ĭ / s'analyse à son tour morphologiquement en radical * h1 s - représentant le degré zéro de la racine * h1es-, où la laryngale initiale s'amuit, + le suffixe * -yeh1- au degré zéro, la séquence yh1, sonante + laryngale produisant une sonante longue, vocalisée en l'occurrence en / ĭ / , + la désinence secondaire -m, soit au total : * (h1) s - yh1- m .

La forme du gr. s'analyse en * h1es-yeh1 - m et la forme du skr. en * (h1) s - yeh1 - m.

Ces discordances morphologiques sont dues à des confusions dans les degrés, plein / zéro, du radical et du suffixe d'optatif. Là où le skr., seul, respecte le schéma morphologique i.e., degré zéro radical et degré plein du suffixe pour le singulier, les autres langues innovent en ce sens qu'elles ne comprennent plus le système d'alternances de départ. Que penser, au passage, de la transparence du subjonctif fr. sois?

e / Un stade ultime est atteint, où, seul, le spécialiste peut interpréter la structure initiale, comme par exemple dans les formes du verbe lat. sĕrō « je sème » : infinitif sĕrĕrĕ, parfait sĕuĭ, supin sātŭm. Une erreur grossière consisterait à établir un rapprochement hypothétique entre le radical sĕ- du parfait et un prétendu radical sĕ- que l'on croirait reconnaître dans l'infinitif. En effet le radical sĕ- du parfait correspond au radical sĕ- du supin, à la faveur d'une alternance de degré radical, respectivement plein et zéro, dans le cadre d'une racine à deuxième consonne laryngale, plus précisément * seh1 - ; * seh1- produit sĕ-, alors que * sh1 + consonne va évoluer vers sĕ-. Par contre sĕrĕrĕ repose sur un thème de présent à redoublement en / ĭ / , connu du gr. et du skr., et la forme prototype ne peut être que * si - s (h1) - e - se, analysée en redoublement de présent + radical au degré zéro + voyelle thématique + suffixe d'infinitif : la laryngale placée ici entre consonne et voyelle est frappée d'élision, ce qui va amener la présence d'un /s/ intervocalique voué au rhotacisme, (* VsV > VrV) ; lequel rhotacisme va entraîner l'ouverture du / ĭ / en / ě / (influence ouvrante des liquides en général) ; le second /s/ subit le même rhotacisme.

Analyse morphologique du substantif français œil :

Œil, dans sa forme moderne demeure totalement inanalysable, c'est-à-dire qu'il est strictement impossible de le décomposer en unités minimales porteuses de significations, à savoir en morphèmes ; nous sommes contraints de dire que ce mot constitue à lui seul un morphème, que l'on pourra retrouver dans œillade par exemple. Cette forme moderne impropre à la décomposition remonte à un étymon latin bien connu, OCULU(M), qui, lui, se prête à l'analyse si l'on sait que le premier / u / n'est pas un morphème, mais l'avatar phonétique apophonique de l'ancienne voyelle d'anaptyxe (ou d'appui) permettant de faciliter la prononciation d'un groupe consonne (ici labio-vélaire * kw) + sonante (ici liquide l) + voyelle (ici * ō primitif). La protoforme reconstituée est nécessairement * okw-lo-m, constituée de trois morphèmes, *okw - ou, plus anciennement encore, le radical i.e. du verbe « voir » au degré plein normal, * h3ekw- + suffixe thématique d'appartenance *-lo-, + - m, désinence nominale d'accusatif

singulier. Le reste est une question de phonétique latine. Tout ceci justifie en français la coexistence de mots savants comme oculaire et de mots populaires comme œil.

Sans aborder encore véritablement le problème des cognats indo-européens, constatons que œil, en grec moderne se dit μάτι (mati) avec accent d'intensité sur / a/. Précisons que l'accent dynamique du gr. mod. est l'héritier du ton musical (ou de hauteur) du gr. ancien, et qu'il en a conservé la place. Œil et μάτι ont certes le même signifié, mais, en aucun cas, le même signifiant (forme phonétique). Ceci est vrai, mais il est possible de démontrer, au prix de quelques surprises, la parenté phonétique des deux formes.

En effet, le radical i.e. récent *okw- se retrouve dans le substantif du gr. ancien ὄμμα (omma) génitif ὄμματος (ommatos). Le prototype * okw-mn-, présente un suffixe de nom d'action * -men au degré zéro, où le / n /, devenu « / n / voyelle », se réalise en /ǎ/. Le grec connaît un traitement complexe des labio-vélaires et en particulier le traitement labial ; dans le contexte phonétique qui nous intéresse, ce dernier justifie la présence de la finale de radical / p / dans la forme intermédiaire *op-ma ; une banale assimilation régressive amènera le mot à ὄμμα.

Le grec médiéval affectionnera les formes de diminutifs. Tout comme le fr. soleil est l'héritier du diminutif solculus et non du lat. classique sol, conservé dans d'autres langues romanes, tout comme le fr. abeille, par l'intermédiaire de l'occitan, vient de apicula et non de apis, de même ὄμμα, ὄμματος va produire ὄμματιον. Le suffixe de diminutif *-yo-, s'ajoutant au thème ὄμματ- (où le τ est en réalité purement euphonique, pour éviter un hiatus aux cas différents du nominatif –accusatif sg.), va créer une séquence phonétique consonne (/t/) + sonante (/y/) + voyelle (/o/), propice à l'apparition d'une voyelle d'anaptyxe, en l'occurrence /ĩ / au contact d'un yod. L'apparition de cette voyelle /ĩ / va entraîner l'amuïssement bien connu en phonétique grecque du yod intervocalique. Notons que cette voyelle, en hiatus, va constituer à elle seule une syllabe.

En vertu de la loi de limitation de la remontée de l'accent à partir de la syllabe finale, l'accent pouvant au maximum frapper l'antépénultième, la création de cette nouvelle forme tétrasyllabique ὄμ/μά/τι/(y) ov va obliger l'accent à redescendre du / o / où il se trouvait, sur le / a /.

Cette modification accentuelle va à son tour entraîner une conséquence sur l'avenir phonétique de la voyelle / o / initiale ; si les voyelles initiales toniques sont préservées en grec moderne, il n'en va pas de même pour les voyelles initiales atones : par exemple le grec ancien ὀλίγον (oligon), « peu », accentué sur le / i /, produira en gr. mod. λίγο (ligo). Nous nous intéressons ici exclusivement au grec moderne populaire, appelé grec démotique, et non au grec moderne savant, bien plus conservateur par rapport au grec ancien. De même, le gr. ancien ἡμέρα (héméra) « jour » donnera en démotique μέρα, accentué sur le / ε /. Ainsi, ὄμματιον donnera, par aphérèse de / o / initial atone, μμάτι, et, par simplification de la géminée initiale, μάτι. La forme du gr. mod. se trouvera, en réalité, composée d'un suffixe 1 de nom d'action, d'un suffixe 2 de diminutif, mais le radical, porteur du sémantisme prioritaire... aura totalement disparu phonétiquement !

La conclusion qui s'impose est que oculus et ὄμμα, que œil et μάτι, bien plus évolués encore, sont bel et bien des cognats i.e. dont la parenté, devenue totalement méconnaissable, n'est plus décelable que par le spécialiste.

Terminons par une remarque surprenante : le gr. mod. connaît le mot κιάλι (kiali), « jumelles », qui entretient un rapport direct avec μάτι! Le gr. mod. ayant emprunté une part non négligeable de son lexique à l'italien, ce dernier lui a fourni le terme occhiali diminutif pluriel de occhio, « œil », (le substantif italien provient du lat. oculus). Le diminutif signifie donc « petits yeux » et par voie métaphorique évidente « jumelles » ; or le mot italien est accentué sur le / a /, ce qui a entraîné, comme cela a été expliqué plus haut, l'aphérèse du / o / initial.

3 Morphologie diachronique du mot chaise :

Le mot chaise et son doublet phonétique chaire sont les formes évoluées du latin cathedra, lui-même emprunté au gr. καθέδρα (kathédra). Le fr. a également emprunté directement au lat. l'adjectif savant cathedralis, sous forme substantivée cathédrale, qui désigne le « siège (de l'évêque) ». Chaise est devenu inanalysable, alors que les prototypes lat. ou gr. se décomposent de la manière suivante : un préfixe κατά (kata) impliquant un mouvement de haut en bas, qui, suivi d'un deuxième élément à initiale vocalique aspirée, a perdu sa voyelle / a / et a vu son / t / s'aspirer en / th / ; en effet le second morphème en grec est -ἔδ-(héd-), représentant la racine i.e. * sed- « s'asseoir », avec le traitement grec du / s / initial devant voyelle, par affaiblissement articulatoire donnant / h / ; vient ensuite un suffixe secondaire -ρα – (- ra-) ; la désinence est ici zéro.

Cette même racine se retrouve d'ailleurs dans le lat. sedere, et adsedere, qui produit le fr. asseoir, ainsi que dans le lat. sedica donnant le fr. siège.

4 Analyse morphologique du latin est et erit:

Si nous comparons le verbe lat. esse « être », aux 3^o pers. du sg. du présent et du futur, est et erit, le rapport sera loin d'être évident, alors que le rapprochement des formes prototypes, respectivement * es-ti et * es-e-ti (le r étant ici issu du rhotacisme vu plus haut), laissera apparaître un radical *es-, lui-même provenant de la

racine trilittère i.e. , (C1 + V + C2), * h1es- ; -ti représente la désinence primaire de 3° pers. sg. Le verbe étant athématique, c'est-à-dire ne présentant pas de voyelle thématique alternante * - ě - / - ō-, entre le radical et la désinence, le présent sera de forme *es-ti. Au futur, pour les mêmes raisons, le - ě - ne saurait être la voyelle thématique : il s'agit en réalité d'un morphème de subjonctif, identique à celui des subjonctifs grecs appelés subjonctifs à voyelle brève. Ceci nous montre que ce type de futur latin n'est pas au départ une formation temporelle mais une ancienne formation modale, plus tard interprétée comme ayant une valeur temporelle. La valeur modale du subjonctif, ici éventuelle en l'occurrence, est identique à celle que connaît le gr. dans les constructions où le subjonctif se trouve associé à la particule modale ἄν (an). Cette valeur d'éventualité se colore naturellement d'une connotation temporelle de futur, qui finira par l'emporter dans la formation latine.

5 Comparaisons morphologiques entre possible et pouvoir:

En comparant ces deux formes, le latiniste associera possible à possibilis et, à son tour, possibilis à l'infinitif du verbe latin « pouvoir », posse. Ce qui pourrait apparaître comme un verbe simple est, en réalité, un syntagme associant le verbe esse , « être », à un adjectif, attribut du sujet (le sujet étant compris dans la forme verbale), potis « puissant » ; posse signifie donc « être puissant ».

L'adjectif, de thème *poti-, voit sa voyelle finale syncopée en composition ; par exemple, à la 1° pers. du sg., *pot(i)-sum > possum « je peux », par assimilation régressive totale, après la syncope du /i/, /*ts/ > /ss/.

Quant à pouvoir , il repose sur une forme d'infinitif refaite à époque tardive, en raison d'un alignement morphologique, sur les formes, de loin les plus courantes en langue, à suffixe -re issu par rhotacisme de *-se après thème vocalique , comme ama-re , « aimer », < * ama -se .

La nouvelle forme *potēre est accentuée sur la pénultième en raison de la quantité longue de sa voyelle /ē/. Pour résumer à l'extrême, le /ē/ va connaître l'évolution classique vers oi (/wa/), à travers plusieurs étapes déjà vues au 3.2. De même lat. rēge > roi ou lēge > loi. Quant au / t / intervocalique, conservé par l'italien potere, il va d'abord se sonoriser , comme en espagnol ou en occitan poder, puis se spirantiser en /ð/, pour disparaître totalement, en laissant les deux voyelles en hiatus. Ce vide sera comblé par l'intervention d'une consonne appelée euphonique, et donc non étymologique, à savoir /v/.

Analyse morphologique de l'étymon du substantif manoir :

Tout d'abord ce substantif n'est autre au départ que l'infinitif substantivé du verbe lat. maneo, es, ere, « rester », et signifie donc « le fait de rester », tout comme l'on dit le boire et le manger. Il serait absurde de prétendre décomposer morphologiquement le mot fr. en man- radical, -oi- suffixe 1, et -r suffixe 2, ce qui ne correspondrait en rien à des morphèmes identifiables par un locuteur français.

Et pourtant chaque élément du précédent découpage correspond à un véritable morphème de l'étymon latin. Manere peut se décomposer en * man-e-re , comme le prouve la reconstruction du prototype * m^on - eh1 - se , à savoir radical au degré zéro de la racine * men- , suffixe d'état au degré plein * -eh1- , et suffixe d'infinitif * -se . Le sémantisme originel était « se trouver dans un état d'attente ».

Notons que ce verbe latin présente un supin mansum sur le thème duquel le lat. a créé un substantif à suffixe * -yon- , soit mansio, mansionis qui produira en fr. le mot maison , très proche parent, donc ,de manoir .

L'adjectif malade et le découpage morphologique du syntagme prototype latin :

L'adjectif malade , pour un locuteur français, constitue un tout, morphologique et sémantique indissociable , alors que la remontée diachronique au stade du latin tardif permet déjà d'affirmer que nous sommes en présence d'un syntagme à valeur adjectivale, constitué de l'adjectif verbal à suffixe * -to du verbe habeo, es, ere, précédé de l'adverbe male « mal », soit * mal (e) - (h)abitu(m) ,qui évoluera phonétiquement vers malade.

D'un élément apparemment simple nous sommes passés à deux éléments. Venons-en maintenant à l'analyse de chacune des deux formes latines. L'adverbe latin malē, avec / e / bref, provient d'un plus ancien *malē à / e / long, par le phénomène d'abrègement iambique : les disyllabes à structure prosodique iambique, par assimilation quantitative progressive passent d'une structure brève – longue à une structure brève – brève. L'ancienne forme * malē à / e / long (cf. l'adverbe maximē où le / e / long est conservé) n'est autre que la forme figée ,puis adverbialisée ,de l'adjectif thématique malus,a,um à l'ablatif instrumental singulier, soit * mal - ě- ě ,décomposable en radical + voyelle thématique + désinence d'instrumental sg. , soit au total trois morphèmes.

Quant à (h)abitu(m) , il présente un radical hab- ,celui du verbe habeo au sens intransitif de « se tenir », un -i- bref représentant l'avatar phonétique d'un / ā/bref par apophonie totale, lequel /ā/ bref résulte du traitement uniforme latin des laryngales * h1 ,*h2 ,* h3 en position interconsonantique ; la laryngale ici présente est *h1 , soit ,en termes

morphologiques le degré zéro du suffixe d'état vu plus haut *-eh1- ; -tu- < * -to- est le suffixe d'adjectif verbal et -m la désinence d'accusatif singulier.

Le bilan définitif montrera 7 morphèmes de départ en lieu et place d' 1 seul à l'arrivée.

Précisons pour finir que malade signifie, à l'origine et pour schématiser, « qui se tient / se porte mal ».

8 Parenté morphologique et étymologique entre voir et prudent :

Il est possible, grâce à la phonétique historique du français et du latin, de démontrer l'appartenance à une même famille de mots du verbe voir et de l'adjectif prudent, et d'isoler ainsi le radical verbal latin, et, au-delà, indo-européen.

En effet voir < lat. videre qui se découpe diachroniquement en * wid- ē - sē; le premier élément représente le radical au degré zéro de la racine i.e. disyllabique * wey - d- « voir » (plus précisément il s'agit d'un thème III). Quant à prudent il est l'héritier du latin prudens, adjectif et auparavant participe présent, comme le montre le découpage très clair en * pro - wy-d - e - nt- s, sa forme prototype, où *-nt- est justement le suffixe de participe. La forme protolatine * prow(i)dens présente un /ī/, issu de la vocalisation du yod interconsonantique, et destiné à s'amuir par la syncope des posttoniques internes, l'accent frappant le /o/ antépénultième. Ipso facto la consonne sonante /w/ jouera le rôle de second élément de diphtongue, laquelle sera vouée à se monophthonguer : ou > /ū/. Le prudent est donc « celui qui voit à l'avance (pro-) ».

9 Parenté entre soudain et subir :

L'analyse de l'adverbe ou adjectif soudain montre qu'il appartient à la même famille que le verbe subir, ce dernier étant une forme savante, comme le prouve le maintien phonétique de la consonne /b/ intervocalique. Subir est directement emprunté au lat. subire, formé par préverbativité sur le simple ire « aller » où le /ī/, à lui seul, représente le radical au degré plein de la racine * h1ey-; cette séquence phonétique produit d'abord une diphtongue / * ei / puis /ī/, par monophthongaison.

La forme populaire soudain, est issue de * sub- ĭ -tānu- où le ĭ, cette fois bref, représente le radical au degré zéro, comme dans toutes les formations anciennes d'adjectifs verbaux en * to-. On a donc * (h1) y > / ĭ / puisque la laryngale initiale devant sonante s'amuit, et que le / y /, devenu initial devant consonne, se vocalise. Le / ĭ /, correspondant morphologiquement au radical, est destiné phonétiquement à subir la syncope des prétoniques internes, l'accent étant placé sur le / ā / de la syllabe pénultième. Notons qu'avant cet amuïssement du / ĭ /, la consonne / t / aura le temps de se sonoriser (en / d /) vers l'an 400. Ceci explique (en partie !) la forme actuelle « soudain ».

Nous constatons ainsi que le /ī/ radical est conservé dans subir, alors que le / ĭ /, toujours radical a totalement disparu dans soudain.

Observons, pour le rapprochement sémantique, que le sens de subir provient de l'idée de « soumission » puisque le lat. subire signifie « aller au-dessous ». L'adjectif subitanus signifie « qui va au- dessous », d'où « qui arrive de manière invisible, subreptice et donc inattendue » ; c'est ce caractère inattendu qui va produire la connotation de surprise et de rapidité, qui deviendra plus tard la dénotation principale.

III / EXEMPLES TRAITES DE SYNTAXE DIACHRONIQUE :

Les premiers pas en syntaxe diachronique invitent à remettre en question beaucoup de préjugés qui consistent à considérer que les structures de sa propre langue, à l'exclusion de toute autre, sont à la fois naturelles et les seules logiques. En fait chaque langue ou groupe de langues obéit à son sens intuitif du découpage logique, ou en termes plus techniques, à son appréhension de la réalité.

Les langues flexionnelles et le nombre de leurs cas :

Ceux qui ne connaissent pas les langues anciennes ou des langues modernes comme le turc ou le finnois sont très impressionnés par le nombre de cas nominaux, adjectivaux ou pronominaux qu'elles présentent : 5 cas en grec ancien, 6 cas en latin, 8 cas en sanskrit, 15 en finnois, le record mondial étant détenu par une langue caucasienne où l'on en dénombre 48.

L'ancien français ne connaissait plus que deux cas, sujet et régime ; le français moderne , à quelques exceptions près fossilisées (sire / seigneur) ne connaît plus que l'héritier de l'ancien cas régime , donc , un seul cas , mais comme ce « cas » ne s'oppose plus à aucun autre , du point de vue fonctionnel 1 cas = 0 cas .

8 cas, 15, 48 cela peut paraître beaucoup, énorme, effrayant. La réalité est que cela est bien peu par rapport au caractère infini des possibilités de découpages logiques de la réalité.

Si nous comparons les systèmes casuels du latin et du sanskrit nous constatons que les valeurs syntaxiques du locatif et de l'instrumental sont incluses dans le cas latin « ablatif », appelé en conséquence syncrétique . Derrière tout « ablatif » latin il faudra reconnaître un ablatif proprement dit, ou ablatif indo-européen, qui indique le point de départ, l'origine, la séparation ; ou bien un locatif, qui indique le lieu où l'on se trouve, sans déplacement hors de ce lieu ; ou bien encore un instrumental qui indique non seulement l'instrument au moyen duquel s'effectue une action, mais aussi la personne qui accompagne (instrumental comitatif). La distinction entre ces divers compléments circonstanciels, claire en sanskrit, ne l'est plus en latin, en partie pour des raisons de convergence phonétique des différentes formes prototypes des cas considérés.

Le sanskrit pourrait nous apparaître sur ce point d'une très grande précision. Oui, mais le finnois va beaucoup plus loin. La notion syntaxique d'ablatif proprement dit, qui paraît monolithique et insécable dans le domaine indo-européen, va faire l'objet d'une répartition dichotomique en finnois : si le point de départ est situé sur un objet, l'ablatif latin va correspondre à un ablatif finnois. Mais si le point de départ est à l'intérieur d'un lieu le finnois n'utilisera plus un ablatif mais un élatif, ce qui obéit donc à une précision syntaxique et logique plus grande.

De même, à l'accusatif latif (indiquant un lieu vers lequel on se dirige) vont correspondre en finnois l'allatif, sans entrée dans le lieu, ou l'illatif, avec entrée.

A l'instrumental comitatif indo-européen va correspondre l'instrumental finnois, sauf si l'accompagnement est nié, auquel cas le finnois utilisera un abessif...

Pour prendre un seul cas en turc, le directif peut aussi bien traduire la fonction complément d'attribution que complément circonstanciel de lieu avec direction (latif). En latin par exemple la première fonction sera réservée au datif : mais ce datif d'attribution, dans l'ordre évolutif inverse provient d'un datif d'intérêt associé à un verbe à sémantisme général exprimant l'idée de « donner », lequel datif d'intérêt provient à son tour du datif de destination, ou datif final, qui représente la fonction la plus ancienne et la plus générale du cas. En latin classique la fonction lative est exprimée, pour des raisons clairement expliquées, par le cas accusatif, prépositionnel ou non , alors que le turc utilise ,pour la même fonction , rappelons -le , le directif . Certes , mais le latin non classique , impérial , offre , comme c'est le cas par exemple chez Virgile , de nombreux datifs finaux à sens latif , ce qui prouve donc bien l'existence d'un rapport logique entre le datif indo-européen et le directif turc ,en dehors du fait , bien évidemment ,que les deux expriment aussi l'attribution.

Transitivité et intransitivité verbales, et conséquences sémantiques :

Il est essentiel, en syntaxe synchronique descriptive, de savoir si tel verbe est transitif ou intransitif, ne serait-ce que pour savoir le construire. Nous dirons par exemple que avoir ou manger sont des verbes transitifs, dans la mesure où ils admettent un complément d'objet, alors que vivre ou courir sont intransitifs. Mais cette ligne de démarcation est loin d'être infranchissable vu que l'on peut utiliser ces deux derniers verbes en fonction transitive dans vivre sa vie et courir un cent mètres.

Cette remarque, qui pourrait paraître ponctuelle dans le cadre d'une hésitation entre transitif et intransitif, prend sa pleine mesure en syntaxe diachronique i.e., dans laquelle cette distinction, qui semble si nécessaire, n'a absolument plus aucune valeur.

Déjà en latin, un verbe présente toujours la double possibilité théorique de se construire transitivement ou intransitivement avec, pour chaque cas, des sémantismes propres : il est vrai toutefois que les répartitions d'emplois ne sont pas forcément égales, alors qu'en grec, langue plus archaïque, la distribution entre les deux possibilités est largement plus équitable.

Le verbe fr. avoir tout comme le lat. habere semblent « évidemment » avoir des emplois transitifs. Mais le syntagme étudié plus haut en morphologie, male habitu(m) > fr. malade, montre que, la signification de départ étant « qui se porte /se tient mal », habere avait aussi un sens intransitif. Ce sens intransitif est également conservé par le substantif formé sur le même radical, lat. habitus au sens de « maintien, port », qui a été directement emprunté par le français savant médical..

Mais quel rapport sémantique entre avoir et se tenir? Le rapprochement avec l'espagnol tener « avoir » est une illustration parallèle du fait que le sens de « avoir » résulte d'un affaiblissement sémantique connu du sens de « tenir ». Si, donc, le verbe habere est utilisé transitivement, il signifiera « tenir » ou par suite « avoir » ; au sens intransitif il signifiera « se tenir ».

Considérons à présent l'expression il y a. Notons au passage que le terme « expression », souvent utilisé en grammaire descriptive, traduit naïvement une incompetence totale à expliquer rationnellement quoi que ce soit ! Nous nous trouvons ici en présence d'un bel exemple d'emploi fossilisé du verbe avec son sens intransitif de « se tenir ». Soit la phrase : il y a un arbre dans le jardin. Ici le pronom il du fr. n'est absolument pas le pronom personnel masculin

issu du ille lat. mais le pronom démonstratif neutre issu de illud, au sens de « cela », ces formes, distinctes en latin, ayant fusionné phonétiquement en fr. La phrase signifie donc dans le strict respect de l'interprétation syntaxique initiale : « cela » (il) « se trouve » (a) « ici » (y), « à savoir » (ce qui explicite la fonction apposition du substantif suivant) « un arbre »...

Allons même plus loin en soulignant le fait que le verbe lat. avait pour vocation initiale d'exprimer un état, nécessairement intransitif, de par sa constitution morphologique, où apparaît un suffixe - ē-, issu du suffixe i.e. * -eh1- exprimant l'état : en effet le premier / ē/ de habēre est long. A l'infinitif le suffixe est représenté au degré plein, alors que dans habītus il se trouve au degré zéro, * -h1- étant vocalisé entre consonnes en / ā / en latin, par suite fermé en / ĩ / par apophonie totale.

Une autre racine bien attestée au sens de « tenir / se tenir » est * segh- : elle produit le présent ἔχω (ékhô) < * segh-o-h2, au sens transitif de « tenir » puis « avoir ». Les syntaxes et dictionnaires grecs alertent les hellénistes sur une particularité mystérieuse qui veut que ce verbe puisse se construire avec un adverbe, et que cette expression équivaille à « être + adjectif » ! L'explication rationnelle est la même que celle vue plus haut pour le latin male habitu(m).

Sur ce radical au degré zéro le grec construit un substantif présentant le suffixe d'état au degré plein, suivi d'un deuxième suffixe de nom d'action au degré zéro pour fournir la forme prototype * sgh-eh1-mn-, qui nous donne σχῆμα (skhēma) « le fait de se tenir », « la configuration ou la forme générale extérieure », c'est-à-dire pour parler plus grec ... « le schéma » !

Evolution des interprétations syntaxiques :

Insistons à présent sur la notion d'interprétation évolutive des faits syntaxiques, et sur la notion de conscience linguistique.

Tout locuteur francophone est bien persuadé du fait que le mot mais est une conjonction de coordination à valeur explicite d'opposition / concession. Effectivement ce mot fonctionne ainsi en fr. moderne, mais il n'en était rien au départ : mais n'était en rien une conjonction de coordination et, deuxième surprise n'avait strictement aucune valeur oppositive. L'origine du mot est à chercher dans le magis du latin dont la nature consiste en un adverbe à suffixe comparatif, formé sur le thème de l'adjectif magnus « grand », d'où son sens de « plus grandement » ou, plus simplement, « plus ». Remarquons que ce mais est encore utilisé dans son sens primitif dans la locution figée du français châtié je n'en puis mais qui signifie « je n'en peux plus ». * Mag-is- comporte le suffixe i.e. * -yos- de comparatif, que l'on retrouve sous forme -yor- en latin avec / r/ issu du rhotacisme dans major, emprunté tel quel par le fr. ; mais, cette fois, le degré est un degré zéro : * -ys- > -īs- .

Supposons la phrase il a bien travaillé mais il n'a pas réussi à obtenir son examen. Le mais, situé à l'articulation des deux propositions va paraître relier intimement les deux assertions et va donc sembler jouer le rôle de conjonction de coordination. En réalité l'adverbe mais était chargé au départ d'amener un complément d'information, « de plus ». La deuxième information, son absence de réussite, va entrer dans un rapport logique implicite d'opposition avec la première, la qualité de son travail. Le locuteur va ainsi finir par avoir l'impression que mais a pour mission sémantique d'exprimer explicitement l'opposition, alors que, dans la situation originelle, la valeur d'opposition relève strictement de la logique implicite.

Une surprise analogue nous est réservée par l'analyse diachronique de la conjonction de coordination oppositive de l'espagnol, pero. Malgré ses fausses apparences de mot simple, pero repose sur un syntagme complément circonstanciel de lieu, composé de la préposition latine per + le démonstratif neutre hoc : per hoc, au sens de « à travers cela ». L'introduction de pero en lieu et place du fr. mais dans l'exemple précédent conduira à la logique suivante : 1/ Il a bien travaillé 2/ à travers cela (son bon travail), il n'a pas réussi ; pero va donc introduire une conséquence (2) produite par une cause (1). Dans le cas où la conséquence est négative, cette conséquence va s'opposer directement à la cause (1) pour laquelle on attendait une conséquence positive : c'est ainsi que pero se charge d'une valeur concessive : une nouvelle conjonction de coordination oppositive est née ; lorsque l'on finit par croire que pero présente un sens explicite oppositif, on va pouvoir l'utiliser dans tous les cas de figure.

Une tout autre genèse de conjonction oppositive est offerte par le but anglais dont l'origine vieil-anglaise butan alternant avec bi utan montre qu'il s'agit de la crase de deux mots. Le premier, bī (v.a.) sous forme tonique, ancêtre de l'anglais moderne by, est attesté sous la forme atone bī au sens de « le long de » ; en fait cet adverbe / préposition est l'équivalent du latin ambi ou du grec ἀμφί (amphi), dont il représente la forme apocopée bi, comme l'allemand bei, à côté d'une forme pleine attestée par le vieil-anglais ymbe, au sens primitif i.-e. de « tout autour » partagé aussi par bi-. Le deuxième élément utan est composé de ut, continué par l'anglais moderne out, et son sens premier reconstitué est soit « du dehors, de l'extérieur » soit « au dehors, à l'extérieur ». Une synthèse rapide nous permet de trouver le sens originel de but / butan : « sur tout le pourtour extérieur », ce qui nous montre que but est, au départ, le marqueur géométrique d'un périmètre de délimitation exclusive, et, ipso facto, oppositive.

L'emploi du but anglais, dans la logique de l'exemple initial, signifiera donc 1/ Il a bien travaillé (et) 2/ en dehors de cela il n'a pas réussi ; ce qui illustre parfaitement que la non réussite est située à l'extérieur d'une sphère qui englobe logiquement travail et réussite, et s'y oppose donc par le fait-même.

Notons que cette valeur d'exclusion /opposition se trouve fossilisée dans quelques emplois de l'anglais moderne du type nobody but me « personne sauf / excepté moi », c'est-à-dire « personne hormis moi / moi mis dehors ».

Pour poursuivre un sommaire inventaire des créations de conjonctions de coordination à valeur oppositive, considérons l'allemand aber qui, de plus, en qualité d'adverbe, présente le sens apparemment curieux de « à nouveau, encore une fois » comme dans tausend und aber tausend « des milliers et des milliers ». La relation logique des deux sémantismes devient claire si l'on comprend que, au sein même de la langue allemande, aber n'est autre que la formation comparative de l'adverbe ab dont les diverses significations tournent autour de l'idée d' « origine » et de « départ » comme dans von heute ab « à partir d'aujourd'hui » ; ainsi le sens premier adjectival de aber est « plus éloigné (de son point de départ) », « ultérieur » ou, dans le sens symétrique abstrait temporel, « plus tardif » ; dans l'emploi adverbial nous attendons les significations de « après, ensuite, plus tard » qui sont celles du gotique afar et, hors du cadre germanique, de l'adjectif sanskrit अपर (apara-) et de l'adverbe अपरम् (aparam) adv. rendu par « en outre », sémantisme plus précis qui justifie pleinement le sémantisme adverbial de l'all. aber vu plus haut. C'est à partir de là que aber va pouvoir s'orienter vers un sens oppositif.

Outre vient du latin ultra qui signifie « plus loin » mais aussi « au-delà, de l'autre côté » ; ceci montre que aber « en outre » rejoint le sémantisme du but anglais en ce sens qu'il présuppose le franchissement (« au-delà ») d'une sphère logique à laquelle s'oppose une réalité inattendue, comme cela a déjà été montré.

Ces quelques exemples auront suffi à illustrer la manière dont diverses langues, dans un élan constant de créativité novatrice, vont interpréter et réinterpréter la réalité pour traduire des concepts, a priori homogènes et monolithiques, en les appréhendant selon des points de vue différents mais logiques ; dans les exemples précédents, la notion d'opposition aura été abordée de diverses manières.

4 / Syntaxe française en perspective diachronique :

a / Soit la phrase il est grand comme son père. Son analyse logique va dépendre du degré de formation linguistique du locuteur. La réponse la plus fréquente consistera à dire que comme est une préposition introduisant un syntagme complément circonstanciel de comparaison. Les plus performants affirmeront que cette phrase contient deux propositions, dont une proposition subordonnée circonstancielle introduite par une conjonction de subordination comparative comme ; effectivement, dès qu'il y a comparaison, il y a symétrie, et donc économie des éléments parallèles, ici le verbe et l'attribut du sujet : la phrase signifie en réalité, en rétablissant les deux ellipses, il est grand comme son père (est) (grand). Comme, préposition ou conjonction de subordination ? Où est la vérité ? Dans les deux solutions, qui ne s'excluent pas mutuellement. L'interprétation de comme en qualité de préposition est vraie puisqu'elle correspond à son utilisation en français moderne et à la conscience linguistique du locuteur contemporain, mais elle est l'héritière, par réinterprétation due à la construction elliptique, de l'interprétation de comme en qualité de conjonction de subordination.

Certes, mais les latinistes et romanistes prouveront que comme a fini par jouer le rôle d'une conjonction de subordination alors que telle n'était pas sa nature au départ. En effet, comme <* como en latin tardif < lat. class. quo-modo, syntagme associant l'adjectif relatif quo à l'ablatif du substantif modus, i « manière ». Nous avons au départ de la construction une séquence inverse modo quo, comportant un pronom relatif, avec le sens global de « de la manière dont ». Après le passage fréquent de l'antécédent dans la relative, suivi de la transformation de l'ancien pronom en adjectif relatif, quo modo signifiera exactement « de laquelle manière ». Tout ceci montre que dans sa structure originelle la phrase signifiait : il est grand de laquelle manière son père (est grand) = il est grand de la manière dont son père (est grand). Cette dernière interprétation est la plus ancienne mais elle n'exclut pas les deux autres qui en sont les descendantes par filiation.

b / Soit à présent la phrase : il écoute de la musique pendant qu'il travaille . On analysera spontanément pendant que comme une locution conjonctive de subordination introduisant une subordonnée conjonctive temporelle. Tout ceci est juste dans l'interprétation actuelle mais n'est absolument plus le reflet de la structure initiale qui comportait, outre la principale, une proposition subordonnée participiale, symétrique de l'ablatif absolu latin, et une proposition subordonnée conjonctive complétive, sujet du verbe de la participiale.

Ici, l'apport de la sémantique sera décisif. Pendant est tout simplement le participe présent du verbe pendre, qui provient, à travers le latin populaire pendere du latin classique pendere signifiant « être suspendu » d'où, par métaphore, « être interrompu » ou « être en suspens, être indécis, incertain ». Nous retrouvons ces sémantismes dans le verbe français suspendre : citons le vers célèbre de Lamartine « Ô temps, suspends ton vol... » c'est-à-dire « interromps, arrête ton vol », ou bien rappelons la formule suspendre son jugement, à savoir « interrompre et donc remettre à plus tard, reporter », d'où se dégage une notion de « délai » ou d' « espace de temps à l'intérieur duquel peut se dérouler une action ».

Notons au passage que la notion d'incertitude, déjà attestée en latin, se retrouve dans la locution en suspens « dans l'incertitude, dans l'indécision » ... et dans l'anglicisme, lui-même emprunté au fr., *suspense* qui désigne, dans un récit, un passage de nature à faire naître un sentiment d'attente angoissée.

Il suffit à présent d'attribuer un sujet au verbe de la participiale, pendant, et ce ne peut être que la subordonnée conjonctive complétive introduite par *que*. Formulons le bilan définitif. La phrase signifie dans sa constitution d'origine : « le fait qu'il travaille étant en suspens /en état de durée, il écoute de la musique ».

c / L'identification de la fonction des propositions complétives dépendant du verbe *falloir* entraîne bien des hésitations et des solutions aléatoires. Partons de l'exemple *il faut que je travaille*; ici encore le recours à la sémantique sera nécessaire. Si le verbe impersonnel a fini par acquérir un sens de « nécessité » et de « devoir », c'est celui de « manquement », de « dé-faut » qui est bien le premier. Le verbe latin *fallo*, *fallere* a connu d'autres formes appartenant à d'autres conjugaisons, comme en particulier *fallo*, *fallire*, ces deux types morphologiques étant à l'origine d'un dédoublement en français, *falloir* /*faillir* au XV^e / XVI^e s., entraînant des conséquences sémantiques. Le sémantisme primitif est directement perceptible dans *faillir*, au sens de « faire défaut » comme dans le fr. littéraire *le cœur me faut*; ou encore au sens de « manquer à », cf. *faillir à son devoir*; ou enfin au sens de « commettre une faute », c'est-à-dire « manquer à son devoir moral » comme dans le fr. littéraire *la raison m'empêche de faillir*. Cette notion de « manquement / défaut » est aussi visible dans le substantif *faille*. Un raisonnement peut présenter une faille; de là l'idée de « solution de continuité », d'où de « cassure » comme dans une faille de l'écorce terrestre.

Ainsi, contrairement à l'hypothèse qui verrait dans la complétive un complément d'objet de l'idée de « devoir », qui a fini, rappelons-le, par se dégager du verbe impersonnel *il faut*, la subordonnée est bel et bien sujet du verbe. La phrase équivaut à le fait que je travaille (sujet) fait défaut. La logique implicite fera le reste : si mon travail fait défaut, il est nécessaire de combler cette lacune et donc *il faut* (au sens moderne) que je travaille.

IV / EXEMPLES TRAITÉS DE SEMANTIQUE DIACHRONIQUE :

Nous insisterons sur le fait que la sémantique diachronique ne saurait se dispenser des certitudes acquises par la phonétique et la morphologie diachroniques, sans lesquelles toute investigation demeurerait vaine et sans valeur.

Ce chapitre permettra, dans le cadre général des langues indo-européennes, d'analyser les causes de la diversité extrême des signifiants aptes à traduire un signifié unique.

La première raison de cette diversité est à rechercher dans la capacité des langues à développer des systèmes d'évolutions phonétiques propres, et aptes à produire, en fin de parcours, des signifiants phonétiquement parfois fort divergents, voire, dans des cas limites, ne présentant entre eux aucun phonème commun. Mais ces signifiants, bien que dissemblables, peuvent représenter des cognats issus d'un même prototype originel.

La deuxième source de diversité des signifiants, fort différente puisque d'origine sémantique, réside dans le très large éventail des possibilités logiques offertes dans le domaine de l'appréhension de la réalité. En d'autres termes moins techniques, la pluralité des divers angles d'approche, des divers points de vue possibles pour cerner et « interpréter » les êtres, les objets ou les concepts abstraits, va être un facteur de diversité de signifiés spécifiques « traduisant » une même réalité. Il est évident que, phonétiquement parlant, les signifiants correspondant à ces signifiés seront tout aussi variés.

1 / Quelques signifiants des langues indo-européennes pour désigner le robinet :

Chacun sait qu'un robinet est un appareil placé sur un tuyau de canalisation que l'on peut ouvrir ou fermer pour régler selon son souhait le passage d'un fluide. Mais comment traduire ce signifié par un signifiant ?

Le français robinet est formé sur l'ancien substantif *robin* qui désignait le mouton. Il s'agit en effet d'un emploi métaphorique du nom de l'animal, en ce sens que l'on a donné autrefois aux robinets la forme d'une tête de mouton. Le choix du signifiant est donc lié à une contingence historique et culturelle, et à la mise en relation de l'objet avec son apparence formelle esthétique.

Le substantif correspondant en suédois, *kran*, n'est pas un cognat du français et repose sur une appréhension différente de la même réalité, tout en prenant en considération la configuration de l'appareil, mais, cette fois, dans une optique globalisante. En effet *kran* évoque le cou et le bec allongé de l'oiseau appelé grue qui, en grec, se nomme *γέρανος* (*géranos*). Déjà en grec ancien le substantif désigne à la fois l'oiseau et, métaphoriquement une machine utilisée pour soulever des fardeaux. Nous n'oublierons pas, pour la comparaison, la correspondance entre l'i.e. /*g/ conservé en grec et le germanique /k/. Le cognat du mot grec est, en latin, *grūs* qui donnera le fr. *grue*, à la fois nom de l'oiseau et de l'appareil, en vertu de la même image. Notons aussi que le grec a donné au fr. *géranium* en raison du fait que le fruit de cette plante ressemble au bec allongé d'une grue.

L'allemand Kran ne désigne que l'engin technique alors que le robinet est désigné par (Wasser) Hahn, où le deuxième élément, signifiant « coq », utilise une autre métaphore voisine.

Les dictionnaires de russe admettent deux entrées Кран 1/ (kran) « robinet » et Кран 2/ « grue mécanique », en raison d'une distance sémantique moderne et apparente, alors qu'il s'agit d'un seul et même mot.

L'anglais connaît le mot crane qui désigne l'oiseau, et le composé crane's-bill qui désigne le « géranium » en se référant au bec de la grue ; crane signifie aussi « grue mécanique ».

De son côté l'anglais a recours, pour désigner le robinet, au substantif tap, qui signifie en outre « bonde, fausset de tonneau » ; ce sens est, en réalité, le premier. En effet, le robinet, dans son acception utilitaire technique, peut être assimilé à un bouchon, dont la mise en place ou, au contraire, le retrait, va déterminer l'impossibilité ou la possibilité de l'écoulement d'un liquide. Le tap anglais va pouvoir ensuite désigner, par métonymie, la salle des établissements publics où on les utilise massivement pour distribuer, en particulier, de la bière. Tap signifiera « buvette » ou « salle de café », le mot entrant de nos jours dans le composé tap-room.

L'étymon du mot germanique présent en anglais se retrouve dans l'allemand Zapfen « bouchon, tampon », et dans le verbe zapfen « tirer au tonneau », mots qui envisagent aussi bien les capacités de fermeture que d'ouverture du dispositif.

Il est curieux de constater que l'occitan a conservé ce radical germanique dans le substantif tap, dont le sémantisme s'est élargi à tout type de fermeture de récipient, soit un « bouchon ». Le verbe correspondant tamar présente la variante radicale nasalisée du prototype francique * tappjan. Tamar signifie « boucher » et même, plus généralement, « fermer ».

Symétriquement, le français connaît le terme technique de marine tape qui désigne un « bouchon de forme variable », est qui est un déverbal de taper au sens de « boucher ». La variante nasalisée de tapon est encore de nos jours tampon (d'étoffe).

Y aurait-il quelque rapport avec l'espagnol tapa qui désigne une petite portion de toutes sortes de plats comme une tapa de tortilla, « tapa d'omelette » ? Curieusement oui, car les tapas sont des amuse-gueules servis à l'apéritif, qui, à l'origine, consistaient en rondelles de charcuterie posées sur des petits verres de vin et formant ainsi une espèce de couvercle ou de fermeture. Plus amusant encore, le fait que l'expression espagnole courante ir de tapas au sens de « faire la tournée des bars », rejoint étymologiquement et sémantiquement, du moins au départ, les tap-rooms anglais !

Une autre solution pour désigner le signifié robinet est fournie par le grec moderne, qui, au lieu de s'intéresser à sa configuration générale ou sa forme esthétique, ou encore à ses fonctions techniques opposées mais complémentaires de fermeture ou d'ouverture, comme dans les exemples précédents, va envisager en lui les conséquences de son ouverture, à savoir le jaillissement abondant du liquide. Il s'agit du mot βρύση, (vrisi) qui appartient à la famille du gr. ancien βρύω (bruô) qui signifie « jaillir en abondance, comme d'une source », ou, en ce qui concerne la végétation, « pousser vigoureusement ». C'est d'ailleurs ce dernier sens qui, appliqué au domaine biologique animal donne le substantif gr. ancien ἔμ-βρυον au sens de « fœtus et ... embryon ».

2/ La notion de peuple dans quelques langues indo-européennes :

Cette notion peut être rendue, par exemple, par l'idée de « grand nombre, multitude ». Le mot français peuple est l'héritier du latin *populus*, lequel est une formation à redoublement * po-pel-(h1)-o-s construite sur la rac. * pel-h1- indiquant les idées de « remplir » ou d' « être plein ». Notons que le substantif *plebs*, *plebis* d'où est issu notre fr. *plèbe*, provient, dans sa forme de nominatif, d'un plus ancien * *pleps*, lui-même refait à partir de la forme de génitif, par alignement morphologique, à savoir * *plēpos* < * *plē-tw-os* correspondant au nominatif * *plētus* < * *ple-h1-tw-s*. Ceci montre que le latin *plebs* et *populus* sont héritiers de cette conception du peuple. En effet, *plebs* désigne l'ensemble des citoyens romains qui ne sont pas des nobles, c'est-à-dire ceux qui n'appartiennent pas au patriciat, mais aussi la multitude et la populace, qui nous renvoient au sens de la racine.

C'est cette même racine que nous retrouvons en fr. dans l'adjectif *plein* < *plē-nus* ou les mots *pléthore*, et *pléthorique* provenant du gr. *πληθώρα* (*plêthôria*) qui a le sens d' « abondance », puis celui d' « abondance excessive ».

Sur cette racine, le gr. connaît aussi *πλήθος* (*plêthos*), « grand nombre, nombreuse population » et *πλήθυς* (*plêthus*), « foule d'hommes, masse, plèbe ».

Ce dernier sens est conservé en balto-slave, par exemple par le russe *полк* (*polk*) dans une acception spécialisée du lexique militaire, « régiment ».

Avec le traitement phonétique du /* p/ i.e. en /* f/ germanique, nous trouvons *Volk* en allemand, *folk* en suédois, *folk* (lore) en anglais, puis en français, avec les sens anciennement attestés de « troupe, bande, et en particulier de guerriers », ce qui explique aussi le sens du mot russe.

Notons au passage que dans l'anglais folklore, le sens de « multitude » ou, a fortiori, de « troupe armée » a disparu au profit du sens élargi de « peuple », considéré comme « dépositaire de traditions », d'usages, et d'arts justement populaires. Le folklore est, comme l'indique le deuxième élément du composé, la science de ces traditions populaires ; le sens va passer ensuite de l'étude à l'objet de l'étude, c'est-à-dire à l'ensemble de ces traditions qui revêtent, aux yeux des civilisations citadines, un aspect « pittoresque », avec une connotation positive ou neutre, qui va ensuite basculer vers une acception négative, où le pittoresque va être interprété comme sans importance ou signification profonde. Ensuite, l'adjectif folklorique se charge d'une coloration résolument négative, encore accentuée par son apocope familière folklo. Le parcours sémantique aura été très long.

Comme point de départ à l'analyse d'une autre famille de mots traduisant le concept de « peuple », envisageons le substantif masculin leude, issu du bas latin leudes, lui-même emprunté au germanique. Ce terme, utilisé en histoire médiévale, désigne le sujet du roi mérovingien, particulièrement attaché à lui par un lien de fidélité personnelle ; le leude reçoit une terre en échange de son service d'antrustion, il est tenu d'accompagner le roi à la guerre, en échange de quoi il bénéficie de la protection royale. Ce lien personnel est la forme primitive de la vassalité.

Les langues germaniques nous apprennent que le mot peut avoir le sens collectif de « groupe humain » ou celui d'« homme individuel » : le vieux-haut-allemand liut signifie « homme », mais le vieil-anglais lēod signifie aussi bien « homme » que « peuple, nation ». C'est le sens singulier qui est à l'origine du bas latin leudes : en effet le leude se déclare « être l'homme » du roi mérovingien de même que le vassal se déclarera être l'homme de son suzerain au cours de la cérémonie féodale appelée justement hommage. Notons que ce terme de féodalité passera, au XII^e s., à son sens figuré toujours actuel.

L'étymologie des termes germaniques est bien connue. Le vieil-anglais, comme l'allemand Leute reposent sur une rac. i.e. * lew-dh- dont le sémantisme originel, bien dégagé dans les dictionnaires étymologiques, allemands en particulier, est celui de « croître, s'accroître, augmenter ». Le sens premier de Leute par exemple est celui de « croissance » (Wuchs), de « rejet », s'il est appliqué au domaine botanique (Nachwuchs), ou de « relève, descendance, progéniture, postérité » (Nachkommenschaft) s'il concerne l'humanité. Le peuple est donc, dans cette perspective, le « groupe humain de croissance », ou, par suite, « celui qui, individuellement le représente ». Le peuple est non pas envisagé sous un aspect statique, mais, bien au contraire, dans son dynamisme évolutif de croissance.

Le sanskrit, entre autres, confirme ces données. Si l'on tient compte du fait que les occlusives sonores aspirées, ici * / dh/, en position intérieure, sont conservées en langue archaïque védique, mais se sont affaiblies en simple / h/ en langue classique ; que de multiples confusions se sont produites entre le / l/ et le / r/ apico-alvéolaire en raison de leur très grande proximité articulaire ; que, enfin, la séquence -ew- produit une diphtongue / eu /, passée à / au / dans tout le domaine indo-iranien, puis monophthonguée en / o/ en skr., nous pouvons amener sur le plan de la comparaison le substantif (roha-) signifiant « accroissement, montée ou poussée en parlant d'une plante », le verbe (rohati en skr. class.) ou (rodhati en skr. véd.) au sens de « il monte, il grimpe ».

Un autre nom indo-européen du peuple se rencontre en germanique et en celtique ; il est formé sur une racine * tew- dont le sens est « enfler, gonfler ». On peut penser qu'elle note un développement en « volume », et non pas un développement en grandeur ou en taille, comme la précédente.

Le sens de cette racine est bien représenté par le skr. véd. (tum-ra-) « fort, par son développement physique », l'élévation étant la conséquence partielle d'un développement ou gonflement général. Le latin connaît le verbe tumēre « être gonflé », et le mot tumulus, passé en fr. Les langues germaniques attestent bien cette rac. dans son sens originel, comme l'angl. thumb, l'all. Daumen, ou le suéd. tumme, tous issus du proto-germanique * þū-man qui désigne « le doigt enflé, épais ou gros, le pouce ».

Dans le domaine celtique, l'évolution du sémantisme de départ vers celui de « groupe de croissance » donne déjà le gaulois teu-ta, tou-ta au sens de « tribu, peuple ». Par suffixation, « celui de la tribu », et en particulier le « dieu de la tribu » est appelé Teutates, théonyme bien connu des lecteurs d'Astérix. Le sémantisme large originel permet deux produits généraux d'évolution, celui de « tribu, peuple », et celui d'« espace géographique qu'il/elle occupe ». Le vieil irlandais connaît tuath « tribu, peuple » ; le breton tud « les gens » ; le gallois tŷd « contrée, pays ». D'ailleurs, symétriquement, en balto-slave, le lituanien a tauta « peuple » et le prussien tauto « pays ».

La rac. i.e. * tew-, passée phonétiquement à * þiu- en germanique, produit en gotique þiudans, comportant un suffixe d'appartenance et signifiant donc « celui de la tribu par excellence », et, en particulier, le « roi ». Nous sommes très près, pour la forme et le sens, du Teutates gaulois vu plus haut.

Le nom du « peuple » et de la « tribu » est représenté, par exemple, par le gotique þiuda, le vieil-anglais þēod, et le vieux-haut-allemand diota, d'où provient l'all. moderne deutsch, symétrique du suéd. tysk, et des emprunts romans au germanique comme l'italien tedesco, ou le français tudesque avec une connotation largement négative.

Cette racine, attestée dans le verbe i.e. *pekw-ō*, apparaît en latin sous la forme *coquo*, dans la mesure où le domaine italo-celtique a connu l'assimilation consonantique régressive **pekw-* > **kwekw-*. Le lat. *coquere* donne le fr. cuire.

Les sémantismes originels sont conservés, au sens physique et moral, par l'idée générale de « faire cuire ». *Coquo* en lat. signifie « faire cuire, faire mûrir, digérer, préparer mûrement (mijoter), faire sécher d'ennui, tourmenter ».

Le germanique et le slave connaissent symétriquement, par exemple, pour le verbe « cuire /cuisiner » angl. *cook*, all. *kochen* ..., pour le « gâteau » angl. *cake*, comme notre fr. (bis)cuit..., pour la « cuisine » angl. *kitchen*, suéd. *kök*, russe *кухня* (*kuhnia*).

Les sémantismes de la racine sont déjà représentés par le skr. à travers le verbe (pacāmi) « cuire, rôtir, mettre au four », ou l'adjectif (pakva-) « cuit, mûr, digéré ».

Le grec ancien va dans la même direction en offrant le verbe πέττω (*pettō*), tout aussi polysémique ; remarquons que le sens biologique concernant la digestion se retrouve dans le substantif πέψις (*pepsis*) « digestion », dont nous avons hérité dyspepsie, « digestion lente et difficile », eupéptique « qui facilite la digestion », pepsine « enzyme du suc gastrique décomposant les protéides en pepsides ». Le gr. ancien connaît déjà l'adjectif πέπων (*pépōn*), « cuit par le soleil, mûr, voire doux » qui, une fois substantivé, désigne le « fruit mûr et doux par excellence », à savoir le « melon ».

Le gr. mod. a conservé ce nom du melon dans πεπόνι (*péponi*), et il connaît aussi un autre nom pour un autre fruit qui mûrit bien en ces contrées, l'« abricot », βερύκοκκο (*vérikokko*). Sans entrer dans les détails des pérégrinations géographiques du mot et de la culture de ce dernier fruit, le mot gr. mod. est en réalité un emprunt, et une adaptation phonétique néo-hellénique, au latin *praecoquum* « (fruit)précoce ». Ce mot est dérivé de l'adjectif *praecox*, composé à son tour de l'adverbe *prae* « avant, auparavant » et du radical verbal de *coquo*, le fruit précoce étant celui qui est cuit, qui a mûri au soleil avant les autres. Cette dénomination rejoint, avec un sens plus précis et explicite lié à la présence de *prae*, le grec πέπων au sens de « melon ». Or le lat. *praecoquum* est passé en arabe, puis en arabe d'Espagne avec l'agglutination fort courante de l'article, à savoir *al-barqouq*. De là, le mot a transité par le catalan *abercoc* / *albercoc* avant de devenir notre fr. abricot.

Les deux dénominations du gr. moderne concernant le melon et l'abricot sont donc les représentantes d'une seule et même racine i.e. **pekw* « cuire ». La parenté de ces mots nécessite la connaissance du traitement complexe des labio-vélaires en grec, dont le troisième et dernier en date est le traitement labial, ici présent, et qui explique le deuxième π de πέπων ; la labio-vélaire est préservée dans le lat. *coquo* et *praecoquum*. Somme toute, πεπόνι, βερύκοκκο, abricot et précoce, sont tous des cognats !

Sur cette même racine le russe connaît le substantif печь (*p'etch'*), qui désigne le « four, le fourneau », et le verbe печь qui signifie « cuire, brûler ». Il existe également le mot печень (*p'etchen'*) qui est le nom du « foie », en qualité d'organe jouant un rôle physiologique essentiel au moment de la « digestion », ou, autrement dit, de la « cuisson des aliments ». Or la forme pronominale de печь, печься (*p'etchs'a*) signifie « cuire » au sens intransitif, « se chauffer », puis « prendre soin de ». Le dernier sens, a priori surprenant, se laisse très facilement expliquer à la faveur d'une métaphore largement répandue dans les langues. En effet prendre soin de quelqu'un, c'est « se réchauffer pour lui », « être chaud pour lui », « se montrer chaleureux », la chaleur étant symbolique d'abord de l'« intérêt chaleureux », puis de la « sollicitude », voire des « soins » éventuels prodigués. Il est habituel en fr. de dire je ne suis pas très chaud pour faire ceci ou pour cette personne, ou symétriquement, cette affaire me laisse froid. Le substantif печаль (*p'etchal'*) qui signifie « tristesse, affliction, chagrin », a pris une autre direction, négative, à partir des conséquences de la « chaleur extrême » ou de la « cuisson » dans le domaine abstrait. Le fr. connaît toujours les expressions brûler d'impatience ou remords cuisant. L'ancien fr. fait la synthèse des deux orientations sémantiques, positive et négative, dans le mot *cusançon* (de cuire, bien sûr) qui signifie aussi bien « sollicitude, soin », que « souci cuisant, peine, chagrin ».

D'une manière symétrique et sans qu'il s'agisse de la même racine, le russe possède le substantif rope (*gor'e*) « chagrin » à côté de гореть (*gor'et'*) « brûler ».

Sur une autre racine encore, celle du latin *calēre* « être chaud », les langues romanes vont connaître des emplois métaphoriques parallèles. C'est ainsi que le verbe défectif *chaloir*, issu de ce verbe latin, signifie « être chaud, s'intéresser ». Il nous en reste le participe-adjectif nonchalant, à sens bien évidemment antonymique. En sens inverse, le *chaland* est celui qui est « chaud pour quelqu'un » et, en particulier, l'« acheteur, le client qui va habituellement chez son marchand préféré ». Par suite, un magasin bien achalandé sera un magasin qui reçoit de nombreux « clients », et, à l'issue d'une confusion entre cause et effet, un magasin bien approvisionné.

Sur ce verbe latin, l'occitan connaît *cal*, 3° pers. sg. impersonnelle, avec le développement sémantique suivant : « il est chaud /c'est chaud », « il importe /il y a de l'intérêt », d'où « il faut », sens toujours actuel.

4/ Divers signifiants susceptibles de traduire les notions de livre et d'écriture :

Le livre peut être envisagé selon le point de vue du support d'écriture qu'il constitue. D'ailleurs le mot fr. est issu du lat. liber, qui, outre son sens de livre, désigne le liber au sens botanique du terme, à savoir la pellicule située entre le bois et l'écorce extérieure ou cortex. Le livre nous renvoie donc au liber sur lequel on écrivait avant la découverte du papyrus. Bien que le mot russe pour désigner le livre soit différent, la racine du mot latin s'y retrouve avec le sens botanique vu plus haut. Il s'agit de луб (loub).

Symétriquement, le grec connaît βίβλος (biblos), qui désigne à la fois l'« écorce intérieure du papyrus » et le « livre ». Le dérivé βιβλίον (biblion) désigne « la feuille de papyrus, la feuille de papier, la lettre et le livre », et a donné tous les composés en biblio-. Son pluriel τὰ βιβλία (ta biblia) désigne une collection de livres, en particulier les Livres Saints, la Bible.

Le grec a aussi πάπυρος, qui renvoie à la plante cultivée en Egypte et servant à faire le papier, aux bandes de la moelle de la plante placées côte à côte, collées, recouvertes de bandes transversales, comprimées et séchées, bref à la toile de papyrus, puis au livre ou au cahier. Le fr. papier est issu du latin papyrus, lui-même emprunté au gr. Le papier fait avec le papyrus est en usage jusqu'au VIII^e s. puis il désigne, sans changer de dénomination le « papier (de chiffon) » introduit d'Orient en Espagne par les Arabes. Le mot est incorporé au lexique populaire par changement de suffixe (-ier).

Le russe, dans книга (kniga), ne s'intéresse pas au support matériel utilisé, mais au contenu du livre, à la « connaissance, au savoir » qu'il véhicule. De fait, le mot n'est pas d'origine slave mais germanique, plus précisément nordique, et remonte au substantif kenning, terme passé en français chez les spécialistes de littérature nordique et qui désigne des périphrases poétiques fréquemment utilisées dans les poèmes archaïques islandais, périphrases d'une grande complication traduisant le « savoir » et les « connaissances » du poète. Le radical du substantif se retrouve dans les verbes suéd. kanna, angl. know, all. kennen « savoir » et remonte à la rac. i.e. *genh3- illustrée par le lat. (co)gnoscere et le fr. connaître.

Pour désigner le livre, les langues germaniques font appel à des mots apparentés, comme angl. book, all. Buch ou suéd. bok. Le dernier exemple suscite une surprise puisque le suéd. connaît deux mots bok dont le deuxième désigne le « hêtre ». En réalité, ces deux mots, qui font l'objet de deux entrées dans les dictionnaires, n'en constituent qu'un seul. Avec un peu plus de distance phonétique l'angl. possède beech et l'all. Buche. L'explication fort simple est que le terme désigne au départ le « morceau de bois de hêtre » sur lequel les runes étaient gravées.

Le substantif correspondant néerlandais, au sens diminutif de « petit livre », est entré en français au XVI^e s., sous la forme bouquin, en raison du caractère florissant de l'imprimerie dans la région flamande, et en particulier à Anvers. Il existe toujours au sens de « vieux livre », avec son dérivé bouquiniste, et est passé au sens général de livre en fr. familier.

Le mot composé angl. bookmaker, « celui qui, dans les courses de chevaux, prend les paris et les inscrit sur un registre ou un livre », a fait son entrée en fr. en 1855.

Nous avons justifié dans la partie phonétique les correspondances entre l'i.e. /*bh/, le grec /ph/, le latin /f/ et le germanique /b/. Une autre correspondance, vocalique cette fois, bien connue également, est celle qui relie l'i.e. /*ā/, le grec ionien-attique /ē/, et le germanique /ō/. Cela suffit à mettre en relation directe les noms germaniques du livre et du hêtre avec le grec φηγός, qui désigne le « chêne », et non le « hêtre », en raison de son absence sur le sol de Grèce. La parenté des sens se trouve assurée par l'idée commune d'arbres à fruits comestibles, faîne ou gland. Le latin présente fāgus, au sens ancien de « hêtre ».

Pour le plaisir des associations lexicales étymologiques imprévues, mais toujours démontrables, signalons l'existence en fr. de l'ancien produit du mot latin, fagus, de forme fou, et de son dérivé diminutif fouet, « petit hêtre », qui a désigné ensuite une « baguette de hêtre », destinée à frapper, puis, par assimilation de fonction, l'« instrument formé d'une lanière au bout d'un manche ». L'adjectif latin populaire correspondant, au féminin, sera fagina et se trouvera associé au substantif mustela pour désigner « la martre des hêtres ». La langue fera ensuite l'économie de mustela, et fagina jouera le rôle de substantif : nous obtenons la forme d'ancien fr. faïne, encore attestée dans les dialectes, puis la forme foïne dès le XII^e s., pour atteindre enfin fouine. Comme cet animal fourre son museau partout, le fr. en a tiré le verbe fouiner. L'équivalent all. est Buch(marder).

Le russe connaît буква (boukva) « lettre de l'alphabet » et букварь (boukvar') « abécédaire », proches de l'all. Buchstabe et du suéd. bokstav au sens de « lettre ».

Pour tout homme moderne, l'idée d'écrire est spontanément reliée à celle de l'utilisation du stylo et de l'encre. En réalité, le verbe écrire provient du lat. scribere, dont le sens initial a été celui d'« inciser, graver avec un instrument

pointu et tranchant, poinçon ou style ». Les verbes all. et suéd. schreiben et skriva sont des emprunts anciens au latin, en liaison avec l'introduction des signes d'écriture latins qui ont remplacé l'écriture runique autochtone.

La comparaison avec d'autres langues i.e. prouve facilement le sens originel. Le russe скребок (skr'ebok) désigne un « grattoir » ou un « décrottoir », le vieil-anglais sceorpan signifie « gratter ». On sait que le mot gratte-ciel est la traduction fidèle de l'angl. sky-scra-per, où l'on reconnaît désormais le sens du deuxième élément. L'anglicisme scraper désigne un engin de terrassement dont la fonction est claire.

Le grec γράφω connaît la même image, et le fr. moderne familier utilise le verbe gratter au sens d'« écrire ». Un employé chargé des écritures est, péjorativement parlant, un gratte-papier

L'anglais write nous renvoie aussi à la notion d'« inscription de signes gravés sur pierre ou sur bois avec des instruments pointus ». Le vieil-anglais writan signifie d'abord « gratter, graver », puis, « écrire ». Il est à mettre en rapport avec l'all. reissen qui signifie « tirer avec force, arracher, déchirer », et qui n'est pas très loin du sens de « gratter ou inciser ». La rac. reconstruite est l'i.e. *wer-y, ici sous forme de thème II *wr-ey signifiant « rayer, érafler, égratigner » que l'on retrouve aussi par exemple dans le grec ῥίνη (rhinê) « lime, râpe ».

Une autre possibilité offerte pour traduire l'idée d'écriture, et étroitement liée à la précédente, consiste en l'équation « écrire » = « peindre ». Le verbe gotique est mēljan et son sens primitif a été « écrire avec de la couleur, colorer les caractères runiques déjà gravés ». La famille i.e. comprend entre autres le skr - (malina) qui veut dire « sale, souillé, sombre, noir », le gr. μέλας (mélas) « noir », le russe малина « fruit noir qui tache, framboise ».

Sur une autre racine qui signifie « peindre » le latin connaît pinguo « peindre » et le russe писать (pisat') « écrire ».

Avant de passer au chapitre suivant, et dans la mesure où nos diverses études nous ont amenés et nous amèneront encore à utiliser des langues apparemment très différentes au premier abord, nous ne résisterons pas à l'envie de procéder à quelques références à une langue a priori fort exotique. Ce sentiment se trouve accru du fait qu'elle utilise en grande partie l'alphabet arabe : il s'agit du persan, ou iranien, ou, en terme plus technique, farsi. Nous nous contenterons de montrer la parenté entre quelques éléments du lexique farsi (de la famille indo-iranienne) et des mots d'autres langues indo-européennes.

Soit le substantif (tab) signifiant « fièvre » ; la racine i.e. est *tep- qui désigne au départ la « chaleur très intense », sémantisme conservé en indien et en iranien. Ailleurs, le sens a évolué vers celui de « chaleur tiède et agréable » ; en latin nous avons tepidus qui va justement donner le fr. tiède ; en russe nous trouvons тёплый (t'oplyj) qui signifie « chaud sans exagération ».

Une autre rac. désignant la « chaleur intense » est *gwher-, qui a donné, avec des traitements divers et bien connus dans certains domaines de l'i.e. le latin formus, le grec θερμός (thermos) « chaud » (traitement dental de la labio-vélaire aspirée), le russe горн (gorn) « fourneau, forge », et le farsi (garm) « chaud ».

Dans le chapitre suivant sur la toponymie, nous exploiterons la racine du nombre « cinq » et celle du nom de l'« hiver » dans le domaine indien. Par anticipation nous donnerons les formes respectives du farsi, qui correspondront au sanskrit et à d'autres langues i.e. : (pandj) « cinq », cognat lointain du fr., et (zémé-stân) « hiver » où le premier élément correspond au lat. hiems et hibernus, et donc au fr. hiver, avec la traitement par palatalisation du phonème i.e. /*gh/ initial, en indo-iranien et en slave par exemple. La distance paraît très grande... et pourtant !

Des rapprochements plus évidents sont toutefois possibles, comme c'est le cas du farsi (dokhtar) « fille », fort proche du skr. (duhitā), mais aussi du gotique dauhtar, de l'angl. daughter, ou de l'all. Tochter.

V / LA TOPONYMIE ILLUSTRÉE PAR QUELQUES EXEMPLES :

Rappelons qu'une branche non négligeable de la linguistique s'occupe de l'origine des noms propres : l'onomastique se subdivise en anthroponymie, ou étude étymologique des noms de personnes, patronymes et prénoms, alors que la toponymie se consacre à l'étude des noms de lieux, qu'il s'agisse de noms de villes, villages, lieux-dits (microtoponymie), ou de fleuves, de montagnes...

La toponymie, à laquelle nous allons consacrer quelques paragraphes, se propose de déterminer à quelle langue appartiennent les noms de lieux d'un pays donné et de préciser ainsi les différentes couches de populations qui se sont succédées sur ce pays. Elle s'appuie sur la linguistique diachronique, sur la dialectologie, et fait appel à des sciences annexes, archéologie, histoire, géographie et ethnographie.

Pour nous intéresser tout d'abord à la France, nous y trouvons de nombreuses traces de gaulois, parmi lesquelles, par exemple, magos « champ », puis « marché » en qualité de second élément de composé. Argento-magos « champ ou marché de l'argent » a donné Argentan (Orne), Argenton (Indre), Cato-magos « champ de bataille » a donné les noms des villes de Caen (Calvados), de Cahan (Orne), Eburo-magos « champ de l'if » a produit Bram (Aude). Ce

substantif gaulois se retrouve dans le reste du domaine celtique, comme en vieil-irlandais *mag* « plaine, terrain découvert, champ », en vieux-breton *ma* « lieu, endroit ».

Le gaulois *nemeton* « sanctuaire », auparavant « bois sacré » se retrouve dans les composés *Novio-nemeton* « temple neuf » donnant *Nonant* (Calvados) ; *Seno-nemeton* « vieux temple » donnant *Senantes* (Oise) ; *Nemeto-duron* « fort du temple » donnant *Nanterre* (Hauts-de-Seine) . Le vieil-irlandais a *nemed* « sanctuaire, lieu consacré ». Le sens de « bois ou enclos sacré », confirmé par le latin *nemus,-oris* « bois sacré » repose sur le sens primitif de « clairière où se célèbre un culte ».

Le premier élément de *Novio-nemeton* provient d'une forme élargie, attestée par le sanskrit, le gotique, tirée de l'i.e. * *new-(o-s)*. La forme simple donne le gr. *véος*, et tous les mots modernes en *néo-*, et le lat. *novus* aboutissant au fr. *neuf*. En celtique, rappelons l'existence du vx-breton *nevid* et du breton moderne *nevez* . Dans *Seno-nemeton* l'adjectif initial, bien représenté en i.e. se retrouve par exemple dans le latin *senex*, *senis* ... et le fr. *sénile* , en celtique dans le vieil-irlandais *sen* et le breton *hen* , avec le traitement * *s > h* , également connu du grec ancien .

La ville de Reims tire son nom de la tribu des *Rēmī* dont le sens est « les premiers », explicable par la tendance autolaudative des peuples gaulois. La forme prototype * *preimo-*, qui a produit le lat. *prīmī*, remonte à une racine i.e. * *prey-* « devant, avant ». Cette étymologie nous fait découvrir un grand trait de la phonétique du celtique, l'amuïssement du /**p-*/ initial i.e., que nous allons retrouver justement dans l'exemple suivant.

Le mot i.e. * *pr-tu-s*, de la racine **per* « traverser », désigne le « passage » dans son acception la plus générale. En latin par exemple, *portus* signifie « passage », y compris dans une montagne, sens conservé par l'occitan et utilisé pour désigner un « col » pyrénéen comme dans *Saint-Jean-Pied-de-Port* (Basses – Pyrénées). En lat. il désigne surtout « l'entrée, le passage resserré d'un port », puis, par rapport métonymique, « le port dans son ensemble ».

Le gaulois traitant le /**r/* voyelle (/r/ interconsonantique) par /-ri-/, on obtient le mot *ritu* avec un sens spécifique de « passage permettant de franchir une rivière », soit « gué » ou « pont ». Nous le retrouvons dans *Novio-ritum* « nouveau gué » donnant *Niort* (Deux-Sèvres), dans *Cambo-ritum* « gué du méandre » donnant *Chambord* (Loir-et-Cher)...

L'analyse des toponymes normands constitue une mine pour la découverte de mots germaniques nordiques apportés par les Vikings au X^e s. Les deux termes les plus utilisés pour désigner les propriétés qu'ils ont fondées sont le latin *villa* et le scandinave *topt*, précédés généralement du nom du propriétaire. La forme *topt* est d'ailleurs celle du vieux-suédois et désigne un « domaine » rural, plus précisément un « petit champ près d'une ferme ». L'étymologie de la forme ancienne et de la forme actuelle, *tomt*, au sens affaibli de « terrain (à bâtir), emplacement », voire « terrain vague », en association avec les termes correspondants en danois et norvégien, permet de reconstruire le prototype protogermanique, qui est un mot composé de forme * *tum-fetō*, avec / *e* / amuï par syncope en composition . Le composé remonte lui-même au prototype i.e. * *dm-pedā-*, dont le premier élément constitue le thème au degré zéro de la racine **dem-* « maison », et dont le deuxième est un thème au degré plein, et suffixé, de la racine * *ped-* « sol, fonds ». Ce terme trouve un correspondant exact en grec où l'évolution phonétique propre à cette langue l'a fait passer à *δάπεδον* (*dapédon*) au sens général de « base de construction ».

Nous trouvons *topt* dans *Quettetot* (Manche), « domaine de *Kettil* », *Victot* (Calvados) « domaine de *Vigi* », mais aussi dans *Lanquetot* (Seine-Maritime) « long domaine », avec *lang* « long », *Lintot* « domaine des tilleuls », avec *lind* « tilleul » .

Envisageons à présent le toponyme *Criquebeuf* (Calvados) qui signifie « le village de l'église », où le deuxième élément *-beuf*, issu du scandinave *-buth*, « localité, village » a, par mécompréhension, et donc par fausse étymologie, été attiré vers le nom de l'animal, le bœuf . Le premier élément correspond à la forme du vieux-suédois *kirkia* et aux autres mots des langues germaniques modernes, suédois *kyrka*, norvégien *kirke* et *stavkirke* « église en bois debout », nom bien connu des amateurs d'architecture religieuse norvégienne, allemand *Kirche*, anglais *church*, flamand *kerk* conservé en français dans le mot composé *kerk-misse*, « messe d'église, fête patronale (accompagnée de réjouissances), kermesse » et dans le toponyme flamand *Dunkerque* (Nord) « église des dunes ». Nous pourrions croire, en fonction de son abondante représentation dans le domaine germanique, avoir affaire à un terme spécifiquement autochtone. Or il est emprunté au gr. *κυριακόν* (*δῶμα* sous-entendu) (*kuriakon dôma*) « maison du Seigneur. Le substantif correspondant *κύριος* (*kurios*) « maître, tuteur, Seigneur » est bien connu de tous, sous sa forme de vocatif singulier *κύριε*, accompagné du verbe *ἐλέεω* (*élééō*) « avoir pitié » à l'impératif aoriste *ἐλέησον*, c'est-à-dire « Seigneur aie pitié » : il s'agit du *Kyrie*, *eleison*. Le *kyrie* étant l'invocation par laquelle commencent les litanies au cours de la messe, invocation adressée au Seigneur et suivie de nombreux noms de saints, la *kyrielle* finira par devenir « une longue suite, une série interminable de paroles ou de mots ».

Dans le toponyme *Daubeuf* (Eure) «village de la vallée », nous trouvons un premier élément *dal*, avec / *l* / vocalisé par la suite ; *dal* est toujours le mot utilisé en suédois moderne, avec le même sens, et très productif en toponymie ; il a même donné, avec le suffixe de pluriel et l'article défini postposé, le nom de la très pittoresque région centrale de la Suède, *Dalarna* « les vallées », transposé en *Dalécarlie* par le français . *Dal* a aussi produit les

anthroponymes Dahl, où le h note la quantité longue de la voyelle précédente, en particulier celui du botaniste suédois qui a laissé son nom à la plante ornementale nommée dahlia. Le correspondant all., avec la deuxième mutation consonantique / d / > / t /, est Tal « vallée ». Le composé Talweg « chemin qui suit la vallée », est entré en fr. au XVII^e s., avec l'orthographe ancienne de thalweg : son sens géographique et militaire est devenu plus technique « ligne de plus grande pente d'une vallée suivant laquelle se dirigent les eaux »

La rac. i.e. de ce mot est *dhel- « courbe, inflexion convexe ou concave, creux, excavation ». Nous la rencontrons en russe dans дол (dol) « vallée », avec le passage de /*dh/ à /d/ en slave. En grec, avec /*dh/ > /th/, nous obtenons θόλος (tholos) « voûte, coupole ». A Athènes, la Tholos est la Rotonde où mangent, en particulier, les Prytanes. Les tombes à coupole que l'on visite à Mycènes sont appelées tombes à tholos. Nous avons vu dans la partie morphologie que le nom grec de l'œil était ὄμμα (omma) < *ὄπ-μα (op-ma) où le π représente le traitement labial de la labio-vélaire i.e. /*kw/, consonne finale de la racine *h3ekw- « voir ». Si ce /kw/ se trouvait placé devant une aspirée, il passait à la labiale (sourde) aspirée /ph/ soit φ. Or ὄμμα est le nom poétique de l'œil, le nom courant étant ὄφθαλμός (ophthalmos) dans lequel le deuxième élément, identique à θάλαμος (thalamos) et issu de la racine *dhel-, désigne au départ une « chambre voûtée », sens issu du sémantisme de base vu plus haut. Le mot composé signifie donc d'abord « chambre voûtée de la vision ». Tel est le rapport linguistique qui réunit la dénomination des ophtalmologistes et le toponyme normand de Daubeuf !

Considérons enfin le nom de lieu Caudebec (Seine-Maritime), composé de l'ancien scandinave bekk « cours d'eau » et de l'adjectif kald « froid », donc le « ruisseau froid ». Le deuxième élément correspond à l'islandais bekk, au suédois moderne bäck, à l'anglais beck et à l'allemand Bach devenu le nom du célèbre compositeur. Le premier élément est connu du suédois mod. kall « froid », de l'angl. cold, de l'all. kalt, et cet ensemble lexical est à rattacher, en particulier, au lat. gelu « gel » et glacies « glace » (i.e. /*g/ > germ. /k/). A noter que, et cela montre la prudence dont doit s'entourer la science toponymique, le premier élément caude- n'a strictement rien à voir avec celui que l'on rencontre en gallo-roman méridional comme dans le languedocien Caudeval (Aude) « vallée chaude » et Caudecoste (Lot-et-Garonne) « côte ou colline chaude puisque exposée au midi ». Ici le premier élément provient de l'occitan cauda, féminin de caud « chaud » (l'antonyme du scandinave kalt !), et provient, comme le fr., du lat. calidus, a, um.

Après les Vikings et la Normandie, allons faire un petit tour en Suède pour y découvrir quelques toponymes caractéristiques. Sur la côte suédoise du nord du golfe de Botnie, nous trouvons Umeå, Skellefteå, Piteå, Luleå, justement situés aux embouchures respectives des quatre fleuves Ume Älv, Skellefte Älv, Pite Älv, Lule Älv. Le suéd. älv signifie « fleuve, rivière ». En suéd. mod. le substantif å signifie « petite rivière », mais en vieux suédois, ā, comme le gotique ahwa, désigne l'« eau ». En effet, la forme protogermanique *ahwō équivaut exactement au lat. aqua que les évolutions phonétiques françaises ont conduit justement jusqu'à eau. Les toponymes suédois en -å renvoient donc à l'« eau » de tel ou tel fleuve. La forme symétrique du vieux-haut-allemand aha, au sens de « rivière », survit sous forme de -a comme dans la ville allemande de Fulda (Hesse), célèbre pour son abbaye bénédictine ; cette forme dialectale est plus usée que celle de -ach, que l'on trouve dans Biberach (Bade Wurtemberg), au sens de « rivière aux castors ».

Entre Stockholm et une région située à environ deux cents kilomètres au sud-ouest de la capitale, nous rencontrons Nyköping, Norrköping, Söderköping, Linköping. Le deuxième élément – köping existe encore dans le lexique courant au sens de « bourg, bourgade ». La forme archaïque du suéd., köpinger, phonétiquement plus explicite, au sens de « place commerciale », correspond à l'islandais kaupangr. Son premier élément doit être relié aux verbes germaniques largement répandus, comme suéd. köpa, ou all. kaufen dont les sens anciens sont « faire du commerce, acheter ». L'origine sémantique est à rechercher dans le lat. caupo, onis qui désigne le « revendeur, boutiquier, marchand et même cabaretier ». Son deuxième élément angra a le sens de « prairie ». Le sens originel du composé est donc « prairie où s'effectue le commerce ». Notons que la capitale du Danemark, Copenhague, à savoir, en danois, København, repose sur une forme plus ancienne Købendehavn et sur une autre, encore plus ancienne, Købmannoehavn symétrique du vieux-suédois Köpmanahamn, où apparaît nettement le premier élément au génitif pluriel. Le toponyme danois signifiant donc au total « port des commerçants ».

Il serait évidemment possible de parcourir tous les pays de langues indo-européennes et de puiser des exemples au hasard dans un réservoir aux dimensions incommensurables. En vertu des limites que nous nous imposons pour cette (trop) brève présentation, nous allons proposer un dépaysement géographique doublé d'un dépaysement linguistique, du moins en apparence, à travers l'étude de quelques toponymes de Russie et d'Inde; nous y retrouverons toujours la même unité profonde.

L'archipel des côtes arctiques de la Russie, entre la Mer de Barents et la Mer de Kara a pour nom Nouvelle-Zemble, soit en russe Новая Земля (novaya z'eml'a), ce qui signifie « Nouvelle-Terre » (ou Terre-Neuve !). Or la rac. i.e.

du substantif z'em-l'a est celle, compte tenu des phénomènes de palatalisations dans le domaine slave et indo-iranien, du latin humus « terre », homo « homme » et, auparavant, « terrestre, qui vit sur terre », ainsi que du grec χαμαί (khamai) « à terre » conservé dans le fr. caméléon, étymologiquement, par métaphore, « lion à terre », c'est-à-dire « lion nain ». En effet l'occlusive vélaire sonore aspirée initiale de la rac. *ghem - « terre » subit en gr. le traitement /* gh-/ > /kh / = χ en transcription graphique du gr. ancien. De son côté /* gh- / > /* kh / > /* χ / = spirante vélaire sourde en notation phonétique > / h / en latin. Enfin /* gh- / > /* ghy- /, /* gy- / et /* dy - / par palatalisation, puis > /* dz - / par assibilation > /* zz- / par assimilation régressive > /z- / par simplification des gémées à l'initiale, en slave et donc en russe.

Les toponymes à deuxième élément –град (grad) sont nombreux en Russie, comme Volgograd, ou Stalingrad, vu que ce terme désigne la « ville ». Il s'agit de la variante ancienne et livresque de l'actuel город (gorod). Or, le thème nominal i.e. *ghor-dh- signifie au départ « enclos, clôture » et a pu s'appliquer aussi bien à l'enceinte qui délimite et protège une ville, qu'à celle qui délimite la maison d'habitation et le terrain lui appartenant. Le grec χορτός (khortos) signifie « enceinte d'une cour » et le latin a hortus « jardin », présent dans le fr. horticole. Le russe connaît des significations identiques dans les formes préfixées огород (ogorod) « potager » ограда (ograda) « clôture ». Les équivalents germaniques, avec des traitements phonétiques spécifiques, cela va de soi, sont l'all. Garten « jardin » ou l'anglais yard, avec une palatalisation secondaire, rendu célèbre par la fameuse Scotland Yard. Notons que le fr. jardin provient du germanique.

Un troisième toponyme sera riche d'exploitation, le nom du très célèbre port soviétique fondé sur la côte de la Mer du Japon, terminus du non moins célèbre Transsibérien, Владивосток (Vladivostok). Ce nom composé signifie « qui domine l'Orient, qui règne sur lui ». Le premier élément se retrouve dans le verbe владеть (vlad'et') « dominer, régner sur, posséder » qui correspond étymologiquement au gotique waldan « dominer », au latin valere et au fr. valoir. Il faut savoir que le sens premier est celui de « être fort, être bien portant » d'où ensuite « être puissant, dominer ». Le second élément восток (vostok) désigne l'orient et se décompose à son tour. De fait l'orient est la région où le soleil se lève, ou, en d'autres termes plus périphrastiques et métaphorique l'endroit où « (le soleil) court vers le haut ». Or, sur une racine verbale bien attestée en i.e., le russe connaît les mots ток (tok) « courant (électrique) », тачка (tatchka) « brouette, charrette » c'est-à-dire « celle qui court (sur ses roues) » et, par suite d'une métaphore courante et familière, en russe contemporain, « la voiture », terme qui remplace ainsi le plus conventionnel et correct машина (machina). La même racine apparaît par exemple en sanskrit védique dans (takati) « il court, il s'élançait ». Le préfixe вос- (vos-) indique la direction « de bas en haut ».

En Inde la région centrale porte le nom de Madhya Pradesh, issu du skr. (Madhyapradeṣa-) où le premier élément, l'adjectif madhya- « qui est au milieu, central, median » est le cognat exact du latin medius et du fr. mi (milieu, médian), du grec homérique μέσσος (mésos) et classique μέσος que nous rencontrons dans le fr. mésolithique ou Mésopotamie. Le second élément, pra-deṣa- en sanskrit, est à son tour composé du préfixe pra-, qui, comme le lat. pro, signifie « en avant ». Deṣa- est formé sur la rac. i.e. *dey-k « montrer », présente dans le gr. δείκ-νυμι (deiknumi) « je montre » (cf. fr. épideictique et police (d'assurance !)) et dans le latin dīco < *deik-o « je montre (par la parole), je dis ». Le pradeṣa- sera donc « ce que l'on montre en avant, devant soi, la région qui s'étend en face de nous, la contrée » (cf. le rapprochement sémantique entre contre et contrée).

De même, la région septentrionale de ce pays se nomme Uttar Pradesh dont le premier élément correspond au skr. (uttara-) « supérieur, septentrional », lui-même forme de comparatif du thème ud-, adverbe marquant l'élévation, *ud- tara > uttara par sandhi interne. Le suffixe -tara indique le degré comparatif et se trouve fréquemment représenté dans les comparatifs grecs en -τερο- (-téro-), ou, à titre plus fossilisé dans des formations latines anciennement comparatives comme alter < *al-tero-s « autre de deux », par opposition à alius « autre par rapport à plus de deux ».

Qui ignore le nom de l'Himâlaya ? Mais qui sait que ce mot, - en skr. est un mot composé de hima et de âlaya « séjour de la neige ou de l'hiver », dont le premier élément hima- connaît des correspondants latins dans hiems « hiver » et hibernus « d'hiver » qui ont donné hiémal et hiver en français, ou encore des correspondants grecs comme χειμών (chéimôn) « hiver », χιών (chiôn) « neige ».

Nous terminerons nos pérégrinations fort sommaires par le Penjab, région d'Asie méridionale drainée par les affluents de l'Indus, les « cinq rivières » Jhelum, Chenab, Ravi, Sutlej et Bias. Le nom moderne sera bien plus clair à interpréter si l'on apprend qu'il provient de l'adjectif sanskrit (pañca-nada) « relatif aux cinq rivières » composé de pañca « cinq » et de nadī- « rivière ». Le numéral skr. correspond au gr. πέντε (pente), présent dans pentagone, ou au russe пять (p'at').

VI / LE COMPARATISME ELARGI (LONG RANGE COMPARISON) :

Les indo-européanistes, habitués à faire porter toutes leurs études et recherches sur la reconstruction interne et la comparaison externe d'un nombre important, certes, mais limité de langues apparentées avec certitude, ont fini par considérer avec un dangereux a priori que l'indo-européen ne pouvait être comparé à aucune autre langue ni à aucune autre famille de langues du monde.

Or, pendant que les indo-européanistes s'enfermaient dans un isolationnisme frileux, linguistique, voire idéologique ou racial, d'autres familles de langues étaient découvertes : c'est le cas, dans l'ordre alphabétique, de l'afro-asiatique, altaïque, amérindien, australien, austronésien, caucasien, dravidien, eskimo-aléoute, indo-pacifique, japonais, koïsan, coréen, na-déné, niger-congo, nilo-saharien, paléosibérien, sino-tibétain, thaï, ouralique.

Ainsi, jusqu'à il y a trente ans ou plus, les études indo-européennes restaient détachées et isolées du reste des études linguistiques. Enfin des Soviétiques comme Vladislav Illich-Svitych et Aaron Dolgopolsky ont commencé à établir des relations entre six familles de langues et à reconstruire leur protolangue mère parlée il y a 12000 ans et nommée nostratique.

Les techniques de reconstruction sont symétriques de celles qui ont été appliquées aux langues indo-européennes. Rappelons que dès 1786 le juriste anglais William Jones reconnaît la parenté reliant le sanskrit, le grec et le latin, et émet l'hypothèse de l'existence d'un ancêtre linguistique commun, éventuellement disparu. Les travaux ultérieurs du Danois Rasmus Rask, des Allemands Franz Bopp et Jacob Grimm permettront d'établir des lois de correspondances phonétiques systématiques entre bon nombre de langues indo-européennes. Avec August Schleicher, au milieu du XIX^e s., la linguistique comparative est devenue scientifique et l'on commence déjà à présenter les parentés entre langues à l'aide de schémas arborescents.

Au XIX^e s., Ferdinand de Saussure présuppose l'existence en indo-européen primitif de phonèmes consonantiques, les spirantes laryngales, articulées par constriction au niveau du larynx, et symbolisées par les signes *h1, *h2 et *h3. Ces consonnes, imaginées pour la cohérence de la structure des racines et des thèmes, ainsi que pour des raisons d'impératifs morphologiques, auraient disparu, pour des raisons phonétiques dans toutes les langues filles. La théorie de Saussure fut vérifiée dans les années 1920 lorsque furent découvertes et interprétées les tablettes anatoliennes écrites en hittite, langue qui avait justement conservé à l'état consonantique les laryngales proto-indo-indoeuropéennes. Cet exemple suffit à prouver la capacité de la linguistique à remonter, par la reconstruction, à des couches linguistiques préhistoriques.

Les nostraticistes accèdent par la reconstruction à des strates de culture bien plus anciennes que celles découvertes par la linguistique traditionnelle. Le nostratique serait l'ancêtre des langues indo-européennes, du dravidien (sud de l'Inde), du géorgien (sud du Caucase), des langues ouraliennes (finnois, samoyède...), altaïques (turc, mongol...) et afro-asiatiques (arabe, berbère, hébreu...).

L'étude comparée des lexiques indo-européen et nostratique montre que les locuteurs du nostratique auraient constitué un peuple de chasseurs-cueilleurs, antérieur donc à l'agriculture et à la domestication des animaux.

Avec des méthodes différentes, l'école américaine de Greenberg aboutit à la reconnaissance d'une superfamille dénommée eurasiatique qui présente avec le nostratique des affinités de regroupements de familles de langues. L'eurasiatique comporte l'indo-européen, l'ouralien, l'altaïque, le guiliac, le coréen-japonais-aïnou, le tchouktchikamtchatkien et l'eskimo-aléoute. En utilisant les similitudes phonétiques entre des langues parfois très distantes, Greenberg a pu classer les très nombreuses langues africaines, et, plus tard, celles du Nouveau Monde.

Cette méthode, appelée, rappelons-le, taxinomie, se révèle très performante pour découvrir des parentés entre langues fort différentes, et pour les classer ensuite selon le principe des schémas arborescents. Cette étude permet de remonter à un passé très lointain sans passer par la reconstruction précise de protoformes linguistiques, comme le fait l'école soviétique.

Greenberg a vu les résultats de sa théorie corroborés par les études parallèles de la génétique. On a démontré par exemple, sur des cartes géographiques, la concordance entre la variabilité génétique des Amérindiens et la variabilité de leurs langues, obtenue par Greenberg.

Les analyses linguistiques et génétiques concordent bien en Amérique et cette symétrie a été confortée par la thèse d'autres généticiens comme Cavalli-Sforza, thèse selon laquelle les gènes et les langues divergent en même temps après leur isolement.

Il est également remarquable, mais n'aborderons pas ce sujet, que l'archéologie, comme la génétique, apportent des conclusions qui vont dans le sens des thèses linguistiques.

Le travail sur l'héritage génétique se fonde sur l'étude des gènes codés par l'ADN mitochondrial ; cet ADN étant transmis exclusivement par la mère, sans subir de modifications dues aux gènes paternels, l'être originel qui a légué son ADN mitochondrial devait nécessairement être une femme.

Or c'est en Afrique que l'on constate une diversité génétique bien plus importante que partout ailleurs. Celle que l'on a baptisée l' « Eve mitochondriale » était donc africaine.

Les travaux de Greenberg, et, à sa suite, de Ruhlen, tout comme ceux des nostraticistes, vont dans le sens de la démonstration de la monogénèse linguistique ultime, qui paraît fort probable à la majorité des linguistes. Peut-être est-il également probable que l'apparition du langage définit l'Homo Sapiens moderne...

C / OUVERTURES DIVERSES :

I / OUVERTURES BIBLIOGRAPHIQUES :

Toute personne intéressée, en France, par la dimension diachronique et par l'approche rationnelle de l'étude des langues, se heurtera nécessairement à un très gros obstacle : la rareté extrême, sinon l'inexistence absolue d'ouvrages de cette catégorie sur la langue de son choix. Les livres éventuellement disponibles ne sauraient se trouver que dans les librairies universitaires de langues et / ou dans les librairies étrangères très spécialisées de Paris. Qui plus est, la découverte de ces livres, très souvent inopinée, dépend de la fréquence du passage en revue systématique des rayons de ces librairies, puisque, dans leur majorité écrasante, ils ne sont pas rédigés en français et font donc l'objet d'importations partiellement aléatoires et, en tout cas, économiquement très prudentes. La loi cruelle à laquelle se trouvent confrontés le public averti comme les libraires zélés est bien celle de l'offre et de la demande !

Nous afficherons dans un premier temps un optimisme fort nuancé, en donnant quelques exemples d'ouvrages de première « nécessité », disponibles sur le marché, pour certaines langues :

Histoire de la Langue Anglaise de M. Taillé,
Linguistique Historique de l'Allemand de P. Marcq et T. Robin,
La Langue Espagnole, éléments de grammaire historique de B. Darbord et B. Pottier,
Manuel de Linguistique de l'Italien, approche diachronique de G. Genot ,
Dictionnaire étymologique de l'espagnol de M. Bénaben,
Manuel Pratique de Philologie Romane de P. Bec,
Grammaire Historique du Bulgare de J. Feuillet,
Le Vocabulaire Indo-Européen de X. Delamarre...

Dans le domaine celtique nous signalerons deux ouvrages d'une grande qualité scientifique et didactique, qui méritent d'être utilisés dans une heureuse complémentarité :

Dictionnaire étymologique du breton de A. Deshayes (Chasse-Marée), et
Dictionnaire de la langue gauloise de X. Delamarre (Errance) , qui a le grand mérite de remonter aux protoformes celtiques et indo-européennes , tout en donnant les équivalents dans nombre de langues celtiques et en préparant ainsi la lecture de Deshayes.

La liste n'est certes pas exhaustive mais elle révèle le caractère parcellaire de la bibliographie française par rapport à l'immensité des domaines à couvrir.

En effet, l'absence de tels ouvrages se fait cruellement ressentir dans l'écrasante majorité des cas. Pendant longtemps, nos étudiants hellénistes ont été privés de livres fondamentaux, actuellement en partie réédités :

Phonétique historique du mycénien et du grec ancien de M. Lejeune (Klincksieck),
Morphologie historique du grec de P. Chantraine (Klincksieck).

Les Éléments de phonétique et de morphologie du latin de P. Monteil (Nathan) sont devenus une pièce fort rare, même chez les bouquinistes.

Cette année universitaire 2006-2007, nos étudiants travaillent en Licence III sur l'étude linguistique de textes sanskrits et gotiques mais la petite et fort dense

Grammaire du sanskrit de J. Varenne (P.U.F. Que-sais-je ?) est introuvable depuis fort longtemps.

Fort heureusement, le Manuel de grammaire élémentaire de la langue sanskrite de J. Gonda (Brill Leiden et Adrien Maisonneuve Paris) est encore disponible, mais où trouver des bilingues en version devanāgarī / transcription

romanisée et traduction française ? Une solution existe, mais en anglais, chez les éditeurs indiens ou sur quelques sites web de qualité ?

Pour le gotique, la situation en France est encore plus alarmante puisque le Manuel de la langue gotique de F. Mossé (Aubier Montaigne), seul ouvrage en français, est indisponible depuis de nombreuses années. Heureusement, l'Université belge d'Anvers propose un site web d'une qualité exceptionnelle : le projet Wulfila propose l'intégralité des textes en langue gotique, avec l'original grec et une traduction anglaise, le tout agrémenté de liens d'analyses morphologiques systématiques et d'orientations vers des dictionnaires de gotique.

La liste des déceptions au cas par cas serait incommensurable pour les productions françaises !

Pour la question cruciale des dictionnaires étymologiques, mis à part les cas très isolés du français, du latin, du grec ancien, de l'espagnol, du breton, du gaulois et, partiellement, du russe, à notre connaissance du moins, la situation fort paradoxale se présente de la façon suivante : qui veut apprendre et maîtriser intelligemment une langue se doit d'en connaître déjà au moins les rudiments, pour profiter pleinement d'ouvrages qui devraient en toute logique figurer au premier rang des traductions françaises. Ainsi serait justement facilitée la didactique rationnelle des langues. Voici quelques exemples de dictionnaires étymologiques que le linguiste français doit fréquenter dans la langue d'origine :

Oxford Dictionary of English Etymology de C.T. Onions (anglais),
Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache de Kluge (allemand), ou
Herkunfts Wörterbuch publié chez Duden,
Svensk Etymologisk Ordbok de Elof Hellkvist (suédois),
Norsk „ „ de Alf Torp (norvégien),
Breve Diccionario Etimológico de la Lengua Castellana de J. Corominas (espagnol),
Dizionario Etimologico della Lingua Italiana de C. Zolli (italien),
Το μεγάλο ετυμολογικό λεξικό της Νεοελληνικής γλώσσας de Γιάννης Κουλάκης (grec moderne) .

La liste pourrait devenir très longue... !

Nos recherches passionnées et passionnantes sur le web nous ont permis de constituer une immense bibliographie virtuelle. Nous nous contenterons d'en offrir quelques exemples très sporadiques mais représentatifs, susceptibles d'exciter l'appétit de ceux qui ont déjà compris, ou qui comprennent à ce stade de la lecture de notre site, les enjeux et perspectives envisageables dans ces études.

Domaine pan-indo-européen :

Indo-European Language and Culture de Fortson,
Las lenguas indoeuropeas de A. Giacalone Ramat et P. Ramat.

Domaine germanique :

L'anglais médiéval de L. Carruthers,
L'allemand médiéval de C. Lecouteux,
Old English Grammar and Reader de Robert E. Diamond,
A Book of Middle English de J.A. Burrow,
Word Hoard: An Introduction to Old English Vocabulary de Stephen A. Barney,
History of the German Language de John T. Waterman,
Mittelhochdeutsch Taschenwörterbuch de Lexer Matthias ,
A Gothic Etymological Dictionary de Winfred Philipp Lehmann
An Introduction to the Gothic Language de William Holmes Bennett
Runes and Germanic Linguistics de Antonsen Elmer,
Runor: Historia , Tydning , Tolkning de Enoksen Lars Magnar ,
Våra Namn : Fler än Tusen Namn : Namnens Betydelse de Wallensten ,
Svenskt Ortnamnslexicon de Wahlberg Mats ...

Domaine celtique:

An Introduction to the Celtic Languages de Paul Russel,
The History of the Celtic Languages de L. MacLean
A Concise Comparative Grammar Celtic Grammar de Henry Lewis H. Pedersen,
Etymological Dictionary of Scottish-Gaelic de Alexander MacBain, Alexander MacBin,

Old Irish Workbook de E.G. Quin ...

Domaine slave :

Grammaire Comparée des Langues Slaves de André Vaillant (fondamental mais introuvable !),
Old Church Slavonic Grammar de Horace Grey Lunt,
Introduction to Old Church Slavonic de William R. Schmalstieg,
Russisch Etymologisches Wörterbuch Russian de Max Vasmer ,
Russian Etymological Dictionary de Terence Wade,
Russian Historical Grammar de W.K. Matthews...

Domaine indo-iranien:

Indo-Aryan Languages de George Cardona, Dhanesh Jain,
Comparative Dictionary of the Indo-Aryan Languages de Ralph, Sir Turner,
Kurzge fasstes etymologisches Wörterbuch der altindischen Sprache de C.C. Uhlenbeck ,
Sanskrit Primer de Perry, Edward Delavan ,
Sanskrit Grammar de WXhitney, William Dwight,
An Etymological Dictionary of Bengali de Sen Sukumar,
Old Persian Grammar Texts Lexicon de Roland Kent,
The Sanskrit Language de T. Burrow ...

Domaines variés:

Handbuch des mykenischen Griechisch de Bartonek, Antonin,
A Concise Historical Grammar of the Albanian Language de Vladimir E. Orel,
Tocharian Historical Phonology and Morphology de Douglas Q. Adams,
Comparative Grammar of the Hittite Language de Edgard H. Sturtevant,
Hittite Etymological Dictionary de Jaan Puhvel ...

Domaine roman :

Manual de Gramática Histórica Española de R. Menendez Pidal,
Gramática Histórica del Español de R. Penny,
Curso de Gramática Histórica Española de T.A. Lathrop
An Introduction to Old Occitan de William D. Paden,
Storia della Lingua Italiana de B. Migliorini,
Grammatica Storica della Lingua Italiana e dei suoi dialetti de G. Rohlfs,
Du latin au Roumain de Marius Sala,
Outline History of the Romanian Language de A. Niculescu,
Istoria limbii române de J. Coteanu ...

II / ORIENTATIONS VERS DES LIBRAIRIES DE LANGUES SPECIALISEES :

Le premier réflexe, si l'on est intéressé par les études linguistiques approfondies, consiste à fréquenter les grandes librairies parisiennes spécialisées dans la didactique des langues.

Nous avons mené auprès d'elles une campagne de sensibilisation dans le but d'initialiser ou de développer des rayons de linguistique diachronique. La démarche a déjà tissé des liens éclairés, bienveillants et constructifs aux :

Librairie Gibert Joseph, département de langues et méthodes, Monsieur Agob, 26 bd. Saint-Michel Paris 6°.

www.gibertjoseph.com

Librairie Attica, Monsieur Gravier, 106 bd. Richard Lenoir Paris 11°.

www.attica.fr

Librairie Calepinus, spécialisée en latin et en grec, livres neufs et d'occasion, édition ... Monsieur Leroy, 5 rue du Sommerard Paris 5°. La librairie est actuellement fermée mais son site continue à fonctionner.

www.calepinus.com

Mentionnons aussi :

Librairie Gibert Jeune Langue, 10 place Saint-Michel, Paris 6°.

www.gibertjeune.fr

Librairie l'Harmattan, 16 rue des Ecoles, Paris 5° (ouvrages de langues concernant l'Europe, l'Afrique Noire, le Monde Arabe et le Moyen Orient, les Amériques, l'Asie...)

www.librairieharmattan.com

Il faudra penser également à toutes les librairies étrangères spécialisées dans telle ou telle langue, librairies dont l'importance est directement liée à la diffusion des langues qu'elles représentent. En tout cas, toutes ont le mérite d'exister et doivent recevoir notre soutien.

On peut en trouver une liste dans les ouvrages :

Le Petit futé « Lire à Paris » par A. Pron et B. Dolat,

Le Monde à Paris de D. Lesbros.

Pour le domaine indo-européen, car leurs champs d'action le dépasse largement (langues africaines, arabe, berbère, hébreu, langues asiatiques, japonais, turc, tibétain...), voici quelques exemples :

pour l'anglais:

Galignani 224 rue de Rivoli 1°

Smith 248 rue de Rivoli 1°

Brentano's 32 av. de l'Opéra 2° (mentionnons l'efficacité exemplaire de son service de commandes spéciales pour les ouvrages modernes rares, comme le sont justement les livres de linguistique diachronique)

The Abbey Bookshop 29 rue de la Parcheminerie 5° (librairie britannique, américaine, irlandaise, australienne et canadienne)

Shakespeare and Co. 37 rue de la Bûcherie 5° (choix impressionnant de livres neufs ou d'occasion, lieu d'échanges et de rencontres, ouvert jusqu'à minuit)

San Francisco Bookshop 17 rue Monsieur le Prince 6° (choix également impressionnant)...

pour l'allemand:

Marissal Bücher 42 rue Rambuteau 3°

Infobuch 23 rue des Blancs Manteaux 4° (les deux librairies sont efficaces dans la recherche bibliographique et les importations d'Allemagne)

pour l'ensemble des langues scandinaves:

Le Livre Ouvert 48 rue des Francs Bourgeois 3° (la seule librairie du genre, actuellement fermée ; qu'est-il advenu de Monsieur Gauthier, le libraire ?)

pour l'espagnol:

Librairie Espagnole anciennement 72 rue de Seine 6°, et actuellement 7 rue Littré 6°

Ediciones Hispano-Americanas 26 rue Monsieur le Prince 6° (les deux librairies offrent un bon choix dans le domaine linguistique).

pour le portugais:

Librairie Portugaise 10 rue Tournefort 5°

Librairie Lusophone 22 rue du Sommerard 5°

pour l'italien:

Franco Maria Ricci Editore 15 galerie Vero-Dodat 1°
La tour de Babel 10 rue du Roi de Sicile 4° (rayon linguistique assez substantiel)

pour le grec moderne:

Desmos 14 rue Vandamme 14° (une adresse incontournable)

pour le russe:

La Librairie du Globe 67 bd. Beaumarchais 3°
Les Editeurs Réunis 11 rue de la Montagne Sainte-Genève 5° (un choix impressionnant)

pour le polonais:

Librairie Polonaise 123 bd. Saint-Germain 6°
Dobosz 7 rue de la Bûcherie 5°

pour le sanskrit et les langues modernes de l'Inde:

(N.B. Librairie de l'Inde Editeur 20 rue Descartes 5° a fermé depuis plusieurs années)
Kailash 69 rue Saint-Jacques
Librairie Indienne Ambika 51 rue Piat 20° (un très grand choix dans un secteur plutôt « pointu »)

III /LIENS VERS DES SITES WEB D'INFORMATIONS LINGUISTIQUES ET DE DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES :

Nous proposerons ici une liste infime mais très utile de sites qui fournissent 1/ des informations linguistiques diverses et très détaillées, 2/ des bases de données bibliographiques, 3/ des orientations de recherches de livres en liaison avec des maisons d'édition ou de vente. Mais les frontières entre ces divers types de services n'étant pas toujours clairement définies, il sera plus ou moins arbitraire de les classer.

1 / Languages-on-the-web
www.lonweb.org

KryssTal Languages Families
www.kryssstal.com

Wordgumbo Comparative Indo-European
www.wordgumbo.com

Linguistlist
www.linguistlistplus.com

Ethnologue Languages of the World
www.ethnologue.com

Titus Uni-Frankfurt: Thesaurus Indogermanischer Text -und Sprachmaterialien (richesse impressionnante) .
<http://titus.uni-frankfurt.de>

YourDictionary.
www.yourdictionary.com

Pour les langues anciennes :

Cnarela Asso sites en lien
www.cnarela.asso.fr

Athena langues anciennes

http://ns1114.immingo.net/athena/index.php?option=com_content&task=view&id=13&Itemid=29

Web Lettres Langues Anciennes

www.weblettres.net/sommaire.php?entree=16&rubrique=49&sousrub=84

Academie de Versailles Langues Anciennes

www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/classics.htm

Educnet Musagora sites de reference (liste de ressources en ligne)

www.educnet.education.fr/musagora/default.htm

Epinet Langues Anciennes (nombreux liens très variés, pas seulement linguistiques)

www.epi.asso.fr/epinet/e_langa2.htm

Ressources internet en langues anciennes

www.epi.asso.fr/revue/83/b83p199.htm

Thot cursus Langues Mortes

<http://thot.cursus.edu/rubrique.asp?no=16974>

2 / CAMS bibliography for Indo-European Linguistics

www.unc.edu/student/orgs/cams/IElinguistics03.htm

Bibliotheca Classica Selecta bibliographie

<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/default.htm>

KIRKE Katalog der Internetressourcen für die Klassische Philologie

www.kirke.hu-berlin.de/kirke/philolog.html

3/ Alibris used , new , and hard-to-find books

www.alibris.com

John Benjamins Publishing bibliographies, historical linguistics

www.benjamins.com/cgi-bin/t_articles.cgi?bookid=HL%2030%3A1%2F2&artid=698024782

Buchkatalog .de bücher

www.buchkatalog.de

Blackwell Bookshop

www.blackwell.com

Dove Booksellers

www.dovebook.com

Motilal Banarsidass Booksellers

www.mlbd.com

Pour les linguistes confirmés, insistons sur l'intérêt majeur de l'œuvre colossale effectuée par l'Université de Leiden : Indo-European Etymological Dictionary : accès direct IEED Leiden

www.indo-european.nl

On peut y trouver par exemple, en ligne :

Pokorny's Indogermanisches Etymologisches Wörterbuch,

Vasmer's Etimologicheskij Slovar Russkogo Jazyka,

Albanian Inherited Lexicon

Indo-Aryan „ „

IV/ LIENS VERS DES SITES WEB D'ECHANGES LINGUISTIQUES A TRAVERS LE MONDE :

La liste suivante, bien loin d'être exhaustive, permettra au lecteur de commencer à sélectionner des sites proposant des échanges linguistiques avec des personnes du monde entier, intéressées en l'occurrence par le français et parlant la langue qui vous intéresse. Pour utiliser la terminologie moderne, vous pourrez communiquer par e-mails avec vos nouveaux e-pals, et ensuite, éventuellement, envoyer des snail-mails à vos penpals. Notre expérience personnelle nous a permis d'entrer en relation avec des personnes passionnées par les langues, avec lesquelles il est possible d'échanger et de corriger des textes d'e-mails ou de lettres, d'effectuer des rencontres réelles et enrichissantes, de se procurer des livres introuvables dans nos pays respectifs.

Nous proposons en priorité deux sites que nous connaissons fort bien, très sérieux et dynamiques, et dont l'utilisation est de plus en plus agréable et efficace :

Polyglot

www.polyglot-learn-language.com

Friendsabroad

www.friendsabroad.com

En voici une petite liste supplémentaire :

Inlinguapenpals

www.inlinguapenpals.com

Studentsoftheworld

www.studentsoftheworld.info/indexfr.html

Penfriend Club

www.aj.cz/penfriends/default.asp

Pen Patters Zone

www.geocities.com/bookbug1964

D / LA LINGUISTIQUE DIACHRONIQUE ET COMPAREE EN FRANCE : ESPOIRS ET REALITES :

Le problème de l'intérêt porté aux langues anciennes et à la linguistique, diachronique et comparée, ne date pas d'aujourd'hui. Les esprits scientifiques et clairvoyants ont proposé et proposent encore aujourd'hui des thèses en faveur de ces disciplines complémentaires et strictement nécessaires à toute réelle maîtrise linguistique. Pour les spécialistes, ces thèses relèvent pratiquement de truismes, qu'il faut, paradoxalement, tenter de faire admettre à un public victime d'une longue politique d'obscurantisme linguistique. Nous allons d'abord laisser s'exprimer Fernand Mossé, Professeur au Collège de France, dans sa préface, en date de 1942, à son Manuel de la langue gotique :

« Il faut bien en convenir, on étudie peu le gotique en France. Comment pourrait-il en être autrement ? A nos étudiants d'allemand, on ne demande guère de remonter au-delà du Nibelungenlied ; et l'on a trop souvent tendance à croire, chez nous, que l'anglais commence avec Chaucer. A ceux qui enseigneront un jour une langue, c'est à peine si on demande des connaissances grammaticales. Réclamer d'eux des notions historiques, il n'en est pas question : c'est là étude superflue, bonne tout au plus pour quelques spécialistes.

Et cependant, comment être vraiment un germaniste si l'on n'a pas examiné d'un peu près ce dialecte clé de toutes les autres langues germaniques ? Grâce à son caractère archaïque, à la plénitude de ses formes, à la netteté de sa phonétique, le gotique fournit le point de comparaison idéal qui permet de comprendre toute l'évolution postérieure... »

Donnons à présent la parole à Madame Colette Stévanovitch dans sa préface à son excellent Manuel d'histoire de la langue anglaise des origines à nos jours, paru en 1997 chez Ellipses :

« La langue anglaise est pleine d'irrégularités et d'anomalies qui surprennent au premier abord, et sur lesquelles l'enseignement grammatical classique ne donne guère d'éclaircissements. Pourquoi, au présent, seule la troisième personne du singulier porte-t-elle une désinence ? Pourquoi man fait-il men au pluriel ? Pourquoi l'adjectif anglais est-il invariable ? (...) L'étude de l'histoire de la langue permet d'apporter une réponse à ces questions et à bien d'autres. Elle éclaire les irrégularités de l'anglais moderne, irrégularités qui se révèlent être la trace fossilisée d'un état plus ancien de la langue. »

Lisons enfin quelques lignes écrites en 2001 par Monsieur Sergei Sakhno, auteur de passionnants ouvrages sur la langue russe, et, en particulier, du très utile Dictionnaire russe-français d'étymologie comparée (correspondances lexicales historiques), dont nous tirons l'extrait suivant :

« Ce dictionnaire se veut à la fois sérieux et distrayant, informatif et récréatif, stimulant et dépaysant (...) Il invite les lecteurs à découvrir ou à redécouvrir le russe (...) d'une façon un peu originale, en le comparant avec le français et certaines autres langues européennes « occidentales » du point de vue des liens historiques (...) Pourquoi cette démarche qui semble anachronique à l'époque d'Internet ? Pourquoi s'intéresser aujourd'hui à la lexicologie historique et en particulier à l'étymologie, science traitant de l'origine des mots ? A la fois banalisée par les dictionnaires et méconnue du grand public, souvent ridiculisée et considérée comme une discipline désuète et inutile, réservée à quelques érudits, ou au contraire comme futile et superficielle, voire dangereuse (car obscurcissant le véritable sens des mots dans les langues), l'étymologie est la « parente pauvre » de la linguistique moderne (...) Mais pour un esprit curieux, l'étymologie (et de façon plus générale l'étude historique des langues) peut être, si on l'aborde avec précaution et méthode, en y ajoutant bien sûr quelques connaissances de linguistique historique, un moyen puissant d'explorer les richesses lexicales des langues, de mieux comprendre les sources de leur déroutante diversité et les raisons de leurs secrètes ressemblances. »

Les extraits précédents sont, nul n'en doutera, pétris d'espoir eu égard aux ouvertures rationnelles et didactiques qu'offre la linguistique diachronique et comparée.

Il est vrai, mais, à des degrés divers, ils soulignent bien l'indigence voire l'inexistence de son enseignement en France, la grave ignorance dont elle est l'objet chez le public, l'incompréhension qu'elle suscite même dans certains milieux « universitaires » bien peu enclins aux choses de l'esprit.

Une longue expérience dans le Secondaire et le Supérieur ne laisse guère de doutes sur l'évolution d'un bilan qui ne cesse de s'alourdir.

Dans le Secondaire, nous assistons en effet au déclin effrayant des compétences linguistiques et grammaticales, déclin auquel n'échappent ni le français, ni les langues vivantes, ni les langues anciennes. Certes, à la décharge des élèves, on peut statistiquement affirmer que les manuels « pédagogiques » modernes regorgent d'une terminologie aussi prétentieuse, ésotérique et faussement technique qu'inutile, stérile et nuisible, qui fait de leurs malheureux jeunes utilisateurs des dupes et des victimes.

Ajoutons à cela que l'approche des langues vivantes y est exclusivement synchronique, normative et pragmatique : il s'agit de trouver des équivalences linguistiques faciles et rapides pour se débrouiller, à moindres frais et sans chercher à comprendre, dans l'univers du quotidien. Les professeurs constatent que les élèves se trouvent dramatiquement démunis face à l'analyse technique linguistique, en français et donc en langues étrangères, ce qui les rend ipso facto inaptes à la compréhension et à la maîtrise des moindres rudiments de grammaire.

Nous connaissons bien la « qualité » globale de l'enseignement linguistique du français de la 6^e à la 3^e, enseignement dont il ne sera plus question dès l'entrée en 2^e : le niveau scolaire logiquement escompté est effectivement au rendez-vous.

Cet état de faits ne peut être que fatal aux effectifs des latinistes et hellénistes, qui doivent affronter des langues particulièrement difficiles, sans y avoir été (véritablement) préparés. S'il est vrai que dans ce contexte ces élèves constituent un vivier d'« élites », représentent les « happy few » du spectaculaire naufrage linguistique, il faut toutefois apporter des nuances malheureusement restrictives à cet optimisme, dans le cadre des objectifs de la préparation au Baccalauréat en langues anciennes.

En effet, on y exige, à l'écrit, la traduction d'un texte (très) court, traduction qui sera évaluée en fonction de critères inconditionnellement positifs, valorisants, et excluant systématiquement tout décompte pénalisant. La démarche imposée à l'examineur consistera même à attribuer des notes moyennes, ou supérieures à la moyenne, à des copies qui ne sont que des tissus d'erreurs graves, de contresens ou d'inepties. Nous sommes bien loin des bonnes vieilles classes de naguère, où s'additionnaient contresens, faux-sens, inexactitudes en version, et barbarismes et solécismes en thème.

Ainsi, la conséquence la plus grave est que la notion de rigueur, de pertinence d'analyse, la notion d'existence même de possibilités d'erreurs de raisonnement, de possibilités de contresens absolus, la notion de nécessité formatrice de pénalisation légitime dans la notation, toutes ces notions finissent de nos jours par se trouver en grande partie obliérées dans le domaine des langues, et des lettres.

En ce qui concerne les épreuves orales, la situation confine à l'aberration. L'élève de Terminale se voit entraîné toute l'année à traduire des textes d'un programme, au demeurant fort limité en taille, et à les commenter. Ici, comme en français, chacun sait que le mérite de l'élaboration du commentaire par la recherche de problématiques et d'axes de lecture, par l'étude analytique du détail, contrairement aux impératifs utopiques et naïfs des directives officielles qui imposent la construction dialectique du cours, revient, dans sa quasi-intégralité, au professeur. Le travail de l'élève consistera, le jour de l'épreuve, vu l'exiguïté incontournable du programme, à dire, redire, réciter, régurgiter ce qu'il a tout naturellement appris par cœur ou presque. Peut-on lui reprocher de se livrer à cet exercice de psittacisme ? Quant à l'approche linguistique, notre large expérience personnelle en fait foi, elle se limite à entrevoir, dans le meilleur des cas, de vagues relations entre des membres de phrases du texte proposé et la traduction qui en est donnée. Demander une justification précise et démontrée de la traduction par des connaissances rigoureuses de morphologie et de syntaxe, il ne saurait en être question.

Bien évidemment nous ne pouvons qu'être favorables à une politique de prosélytisme visant à encourager les nouvelles vocations dans le domaine des langues anciennes, mais nous ne saurions accepter une dérive progressive vers des pratiques de charme et de séduction poussées à l'extrême, et de nature à occulter non seulement les difficultés réelles de ces disciplines, mais aussi les véritables centres d'intérêt qu'elles portent en elles !

Cette orientation à très large dominante « littéraire » envahit aussi l'enseignement Supérieur. La méconnaissance manifeste de la partie technique linguistique, et, au-delà, de sa portée scientifique, ne peut qu'accentuer le fossé entre disciplines scientifiques et disciplines « littéraires », au grand détriment évident du prestige de ces dernières.

Combien de fois avons-nous accueilli en Licence II et III de Lettres Classiques des étudiants qui ignoraient jusqu'à l'existence même de la Syntaxe Latine et de la Syntaxe Grecque de M. Bizos, ouvrages incontournables pour l'acquisition détaillée, théorique et pratique, de ces deux langues. L'utilisation d'une Ernout-Thomas ou d'une Humbert serait largement utopique. Le travail strictement nécessaire qui consiste à décortiquer une syntaxe, à analyser de fond en comble tous les problèmes morphologiques et syntaxiques des phrases qui en constituent les exemples, à ne rien laisser au hasard tant que tout et absolument tout n'est pas justifié et donc réellement compris, à critiquer les traductions proposées, bref, tout ce travail d'intelligence est de plus en plus relégué au rang d'activité superfétatoire et ringarde.

De même, l'utilisation des dictionnaires comme le Gaffiot et le Bailly reste toujours, même chez les étudiants tâtonnante et aléatoire. Ces ouvrages resteront extrêmement précieux pour le linguiste confirmé ; mais le flou, les approximations, les erreurs, même, qui concernent les données linguistiques, le jeu de va-et-vient entre informations théoriques et exemples concrets, que le lecteur doit interpréter, l'absence totale d'explications dans les relations pourtant constantes entre sémantique et syntaxe, l'avalanche de sens parfois fort divergents, fournis sans arborescences diachroniques rigoureuses et cohérentes, le manque important de lisibilité, surtout dans les entrées longues et délicates, tous ces paramètres font que les étudiants se trouvent, avec une certaine légitimité, rebutés, découragés parce que personne ne les a initiés à l'utilisation de ces outils.

L'essentiel, dans les perspectives actuelles, est d'arriver le plus rapidement possible, après un exercice sportif de courses de haies au-dessus des obstacles linguistiques, au commentaire littéraire et à son exploitation culturelle. Finalement, à quoi bon s'encombrer des textes en langues originelles ? Certes, nous aurions pu louer avec un enthousiasme tout extatique l'immense richesse culturelle à retirer des civilisations antiques.

Mais notre mission essentielle, en dehors de l'itinéraire de découvertes déjà exposé, aura consisté à répondre aux interrogations multiples et inquiètes sur les moyens de revaloriser le prestige de l'enseignement des langues, modernes et anciennes, sans oublier celui de la langue française.

Avant de proposer la seule solution, aussi évidente que nécessaire, qui découle de nos propos précédents, nous tiendrons le raisonnement analogique suivant. Qui accepterait, dans le cadre de l'enseignement actuel, secondaire et supérieur, que les programmes des matières scientifiques soient pratiquement dépourvus de cours théoriques détaillés, à comprendre, à maîtriser, à assimiler, à savoir réutiliser et appliquer, soient privés de théorèmes et de lois justifiés, démontrés, expérimentés concrètement ? Qui admettrait que le travail de l'élève ou de l'étudiant ne consiste qu'à apprendre des exercices résolus, proposés dans un ordre thématique, dans une progression de difficultés aléatoires, exercices vus, revus, répétés, rabâchés en cours, sans compréhension réelle, constructive et définitive des méthodes et des objectifs poursuivis ? C'est, à peu de réserves près, ce qui tend à se passer dans les études de langues en France !

Le scandale intellectuel est là, et il est facile à résoudre dans les principes. Il « suffit » d'introduire dans les études de langues un esprit salutaire de technicité rigoureuse et de science démonstrative. Notre expérience a largement montré qu'élèves et étudiants sont fortement demandeurs de rationalité. Alors pourquoi les priver de ce type d'orientation disciplinaire et didactique ?

Peut-être faudrait-il enfin comprendre qu'il est inacceptable de ne plus produire, à peu de choses près, que des « littéraires par défaut », c'est-à-dire des littéraires pour lesquels les sphères de la logique scientifique demeureront à jamais terra incognita ! Peut-être aussi conviendrait-il d'accepter l'idée que, conformément aux évidences patentes, l'enseignement des langues, du moins, bien sûr, dans la perspective strictement linguistique, devrait être confié à de vrais linguistes, c'est-à-dire à des scientifiques ! Nous n'irons pas plus loin dans ce débat polémique, malgré sa gravité et son urgence.

CONCLUSION :

Malgré les limites que nous avons imposées à ce site , malgré l'exigüité de la présentation des données linguistiques et de leurs illustrations concrètes , par rapport à l'immensité colossale des matériaux qui s'offrent à l'analyse, malgré les ouvertures ,bien partielles , vers des ouvrages scientifiques , vers des librairies spécialisées , vers des sites web de qualité , nous estimerons avoir fait œuvre utile si nous avons su susciter des réactions éclairées, intelligentes et enthousiastes face à la découverte , partielle ou totale des objets et des enjeux de la linguistique diachronique et comparée , et de l'étude des langues anciennes.

En misant sur le fait que la simple connaissance de l'existence de ces disciplines et de leur valeur, scientifique et didactique, doit déclencher spontanément la reconnaissance de leur intérêt et de la nécessité de leur présence dans le système éducatif, nous espérons ainsi réunir, autour de notre site, anciens et nouveaux adeptes, pour des raisons déjà explicitées dans notre introduction.

Nous invitons aussi les lecteurs à nous communiquer toute remarque, information ou demande d'information, en promettant de répondre dans les meilleurs délais.

En fonction du nombre de personnes intéressées, nous envisageons même la possibilité de séances d'informations à l'adresse de notre Institut Universitaire.

CONTACTS :

Monsieur Jacky Garrigue, Institut Universitaire I.U.S.P.X. 21 rue du Cherche-Midi
75006 PARIS

ou

Email : garrigue.j0305@orange.fr

Site de l'Institut Universitaire I.U.S.P.X (tél. 01 42 22 00 26)

<http://iuspx.fr/>

Email : iuspx@iuspx.fr
